

PREMIERE PARTIE

DIAGNOSTIC

1. LA POPULATION ET SON CADRE DE VIE

DEFINITIONS

■ Démographie :

La croissance démographique s'évalue par la somme du mouvement migratoire et du solde naturel.

Le solde (ou mouvement) naturel est la différence entre les naissances et les décès.

Le solde (ou mouvement) migratoire, ou solde, correspond à la différence entre l'arrivée et le départ de population dans un même espace.

Un ménage est constitué de l'ensemble des occupants d'un même logement, quels que soient les liens qui les unissent. Un ménage peut se réduire à une seule personne.

■ Logement:

Le logement est défini du point de vue de son utilisation : c'est un local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. On distingue :

- les résidences principales (RP) : logements occupés de façon permanente et à titre principal par un ménage.
- les résidences secondaires (RS) : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Sont également classés en RS les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques.
- les logements vacants (VAC) : logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés à la date du recensement.

Le type de logement :

- un immeuble collectif est un immeuble comportant au moins deux logements.
- les logements de type "autre" comprennent : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres d'hôtel occupées comme RP, les habitations de fortune, les logements dans des immeubles à usage autre que d'habitation.

■ Activités :

La population active est la population ayant terminée leur cycle d'étude et en âge de travailler (+ de 16 ans).

Elle comprend :

- la population active ayant un emploi (ou population active dite occupée) : c'est-à-dire les personnes qui ont une profession et qui l'exercent au moment du recensement,
- les demandeurs d'emploi.

COMMUNE DE COUCY-LES-EPPES

Département de l'Aisne

Situation : 10 km de LAON

Etablissement Public de Coopération Intercommunale : communauté de communes de la Champagne - Picarde

Canton de Guignicourt

L'aire urbaine, le bassin d'emploi et de vie de Laon

Bilan communal

COUCY-LES-EPPES (données INSEE RGP 1999 et communales)

Nombre d'habitants : 621 habitants en 2015 (dernier recensement) contre 574 habitants en 1999

Densité : (nombre d'habitants au Km² en 2015) : 103

Actif en 2015 : 78.2% (en augmentation, ils représentent 71.3% en 2010).

Variation annuelle de la population 2010 – 2015 en % : 1.5%

Nombre de logements : 275 en 2015 dont 247 résidences principales, 26 logements vacants (9.45%) et 2 résidences secondaires.

1.1. EVOLUTION GLOBALE DE LA POPULATION

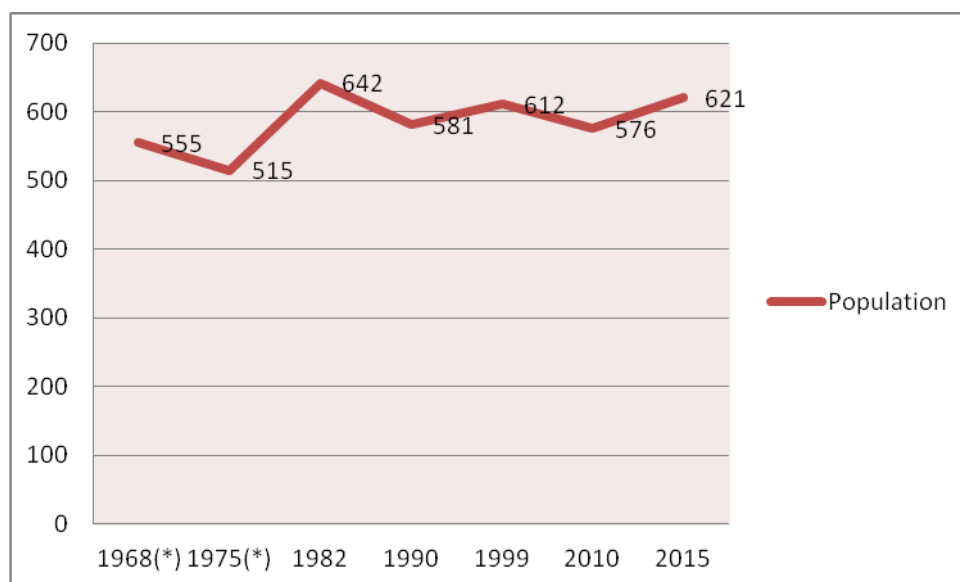
Evolution de la population entre 1968 et 201((source : INSEE)

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Population	555	515	642	581	612	576	621
Densité moyenne (hab/km ²)	92,0	85,4	106,5	96,4	101,5	95,5	103,0

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2015.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremments, RP2008 et RP2015 exploitations principales.

Evolution de la population – graphique Coucy-les-Eppes



La population de Coucy-les-Eppes augmente de 45 habitants en 5 ans, soit 9 habitants par an entre 2010 et 2015.

La population évolue positivement depuis 1968 avec différentes phases :

- une légère diminution entre 1968 et 1975 (période enregistrant une diminution de 40 habitants)
- suivie d'une forte augmentation de la population de la commune entre 1975 et 1982. Cet accroissement est lié à la réalisation de constructions et d'un lotissement (la commune enregistre 127 habitants en plus)
- Puis une légère baisse de population de 61 habitants entre 1982 et 1990.
- 1990 à 2010 témoigne d'une quasi-stagnation de la population (les variations semblent être liées à la fluctuation des achats - ventes dans l'ancien)

- 2010-2015 témoigne de la forte pression et du dynamisme local. Le lotissement récent assure également cette augmentation des habitants de la commune de Coucy-les-Eppes. La population augmente de 45 habitants en 5 ans.

La commune est, actuellement et depuis quelques années déjà, attractive.

LES INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES (SOURCE : INSEE)- COMMUNE DE COUCY-LES-EPPES

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010	2010 à 2015
Variation annuelle moyenne de la population en %	-1,1	3,2	-1,2	0,6	-0,5	1,5
due au solde naturel en %	0,1	-0,1	0,0	0,3	0,3	0,6
due au solde apparent des entrées sorties en %	-1,2	3,3	-1,3	0,2	-0,9	0,9
Taux de natalité (‰)	12,5	11,0	10,4	11,8	11,0	14,8
Taux de mortalité (‰)	11,5	12,3	10,2	8,4	7,9	8,8

L'analyse des taux de variation révèle : une augmentation récente de la population de 1.5% par an, due, pratiquement de manière relativement égalitaire, au solde migratoire et au solde naturel (avec une légère prépondérance des entrées sur les sorties)

L'analyse des taux de variation révèle :

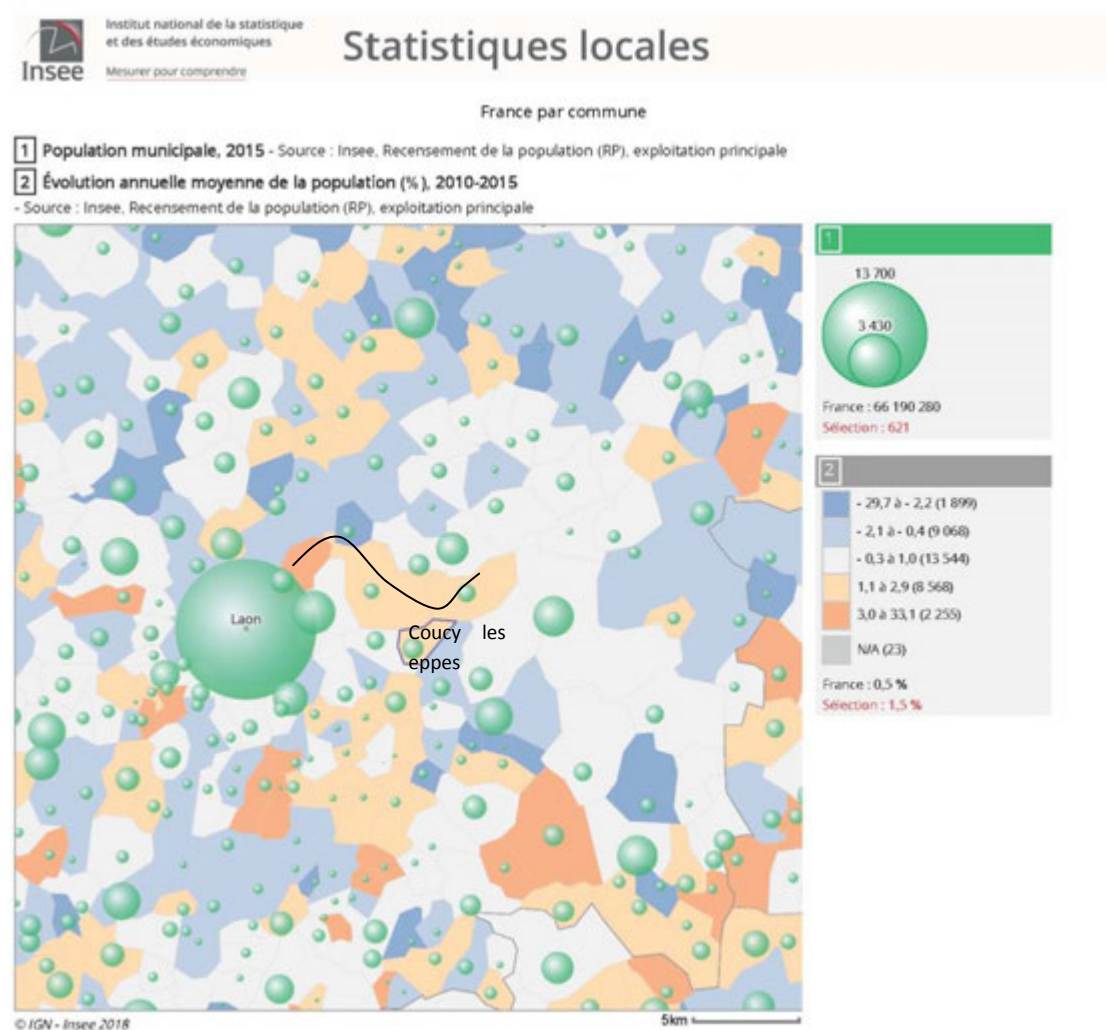
Une augmentation de la population due :

- Au solde migratoire
- Et par l'effet du solde migratoire entraînant des différences sur le solde naturel : de natalité plus élevée.

ANALYSE COMPARATIVE

La commune est un centre bourg proche de communes rurales, et proche de Laon.

Evolution annuelle moyenne de la population –
Données INSEE (2008 – 2013)



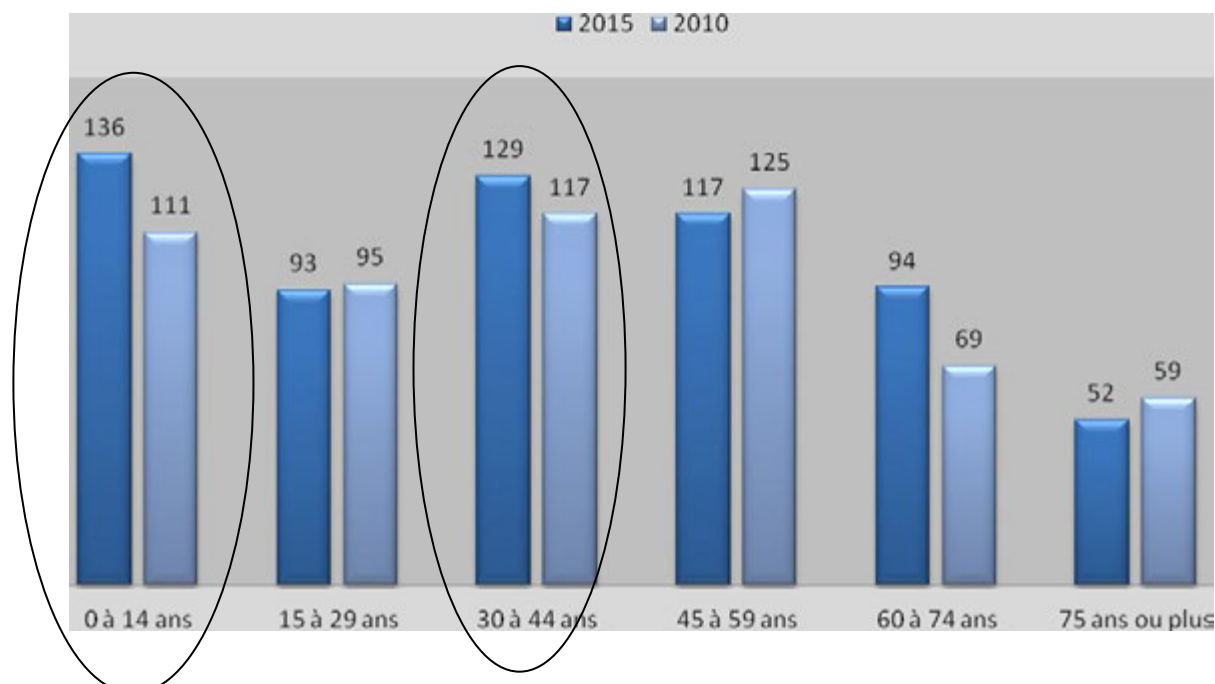
La commune connaît une variation annuelle positive et s'inscrit dans un croissant positif autour de Laon.

1.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

SEXE ET AGE – COMMUNES DE COUCY-LES-EPPES

	2015	%	2010	%	variation 2010-2015
Ensemble	621	100,0	576	100,0	+45
0 à 14 ans	136	21,9	111	19,2	+25
15 à 29 ans	93	15,0	95	16,6	-2
30 à 44 ans	129	20,7	117	20,3	+12
45 à 59 ans	117	18,9	125	21,7	-8
60 à 74 ans	94	15,1	69	12,0	+25
75 ans ou plus	52	8,4	59	10,2	-7

Graphique : Evolution des classes d'âge sur la commune de Coucy-les-Eppes

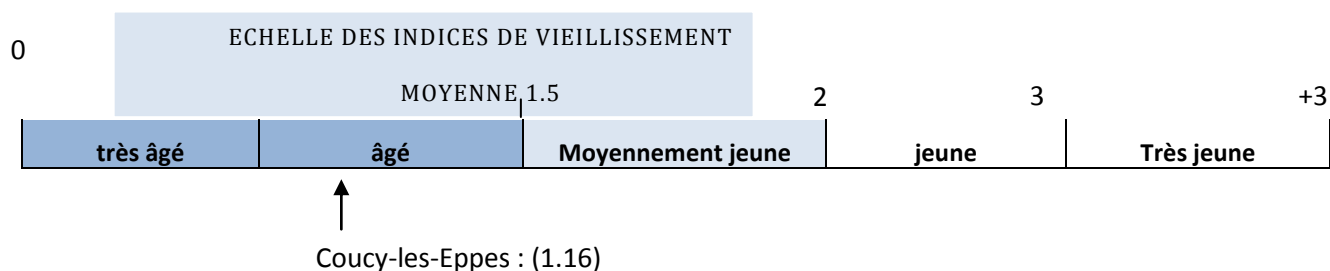


Les classes d'âge des moins de 15 ans ont fortement augmenté et son corrolaire : les classes d'âge de 30-44 ans.

Cela semble témoigner d'un apport récent en population de cette classe d'âge avec enfants.

De même les classes d'âge des 60-74 ans augmentent entre 2010 et 2015.

Les 75 ans et plus diminuent durant la même période.



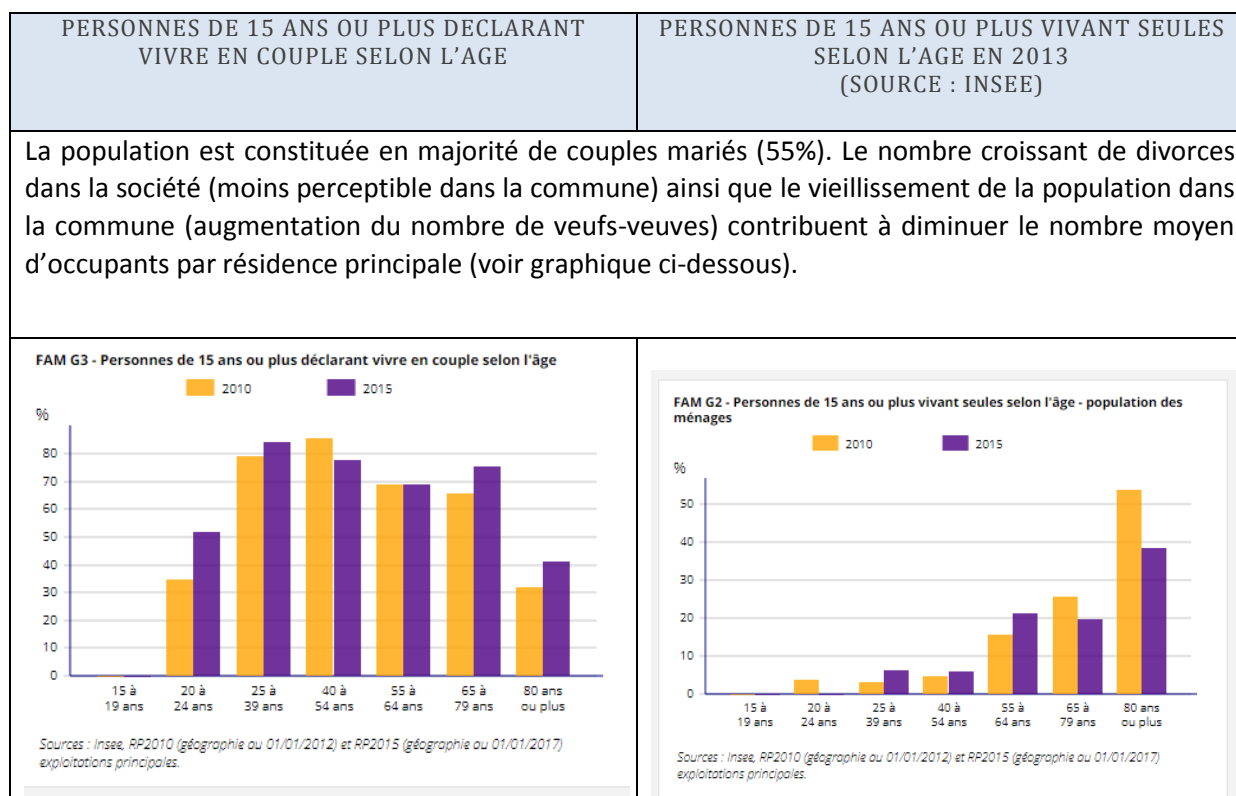
Formule de calcul de l'indice de vieillissement:

$$(0-19 \text{ ans}) \div [(60-74 \text{ ans}) + (\text{plus de } 75 \text{ ans})]$$

- La population est bien équilibrée entre les hommes (310) et les femmes (311).
- La population est « plutôt dans la tendance de vieillissement » avec un indice de vieillissement de 1.16.
- **27.3 % de la population à moins de 20 ans sur la commune de Coucy-les-Eppes.**

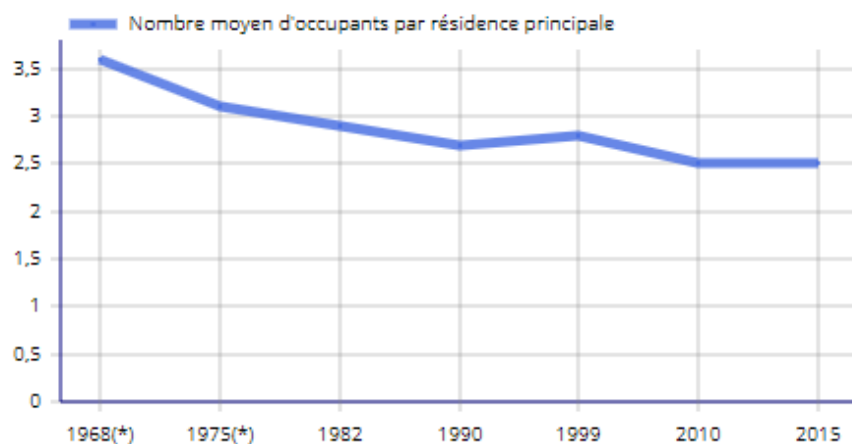
STRUCTURE DES MENAGES

ETAT MATRIMONIAL LEGAL DES PERSONNES DE 15 ANS OU PLUS EN 2008
 (SOURCE : INSEE)



Les personnes seules sont en majorité les plus de 80 ans, mais tendent à diminuer, les couples semblent stables.

EVOLUTION DE LA TAILLE DES MÉNAGES (SOURCE : INSEE) – COMMUNE DE COUCY-LES-EPPEES



(*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2017.

Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombremets, RP2010 et RP2015 exploitations principales.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	3,6	3,1	2,9	2,7	2,8	2,5	2,5

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale est en diminution depuis 1990. Il passe de 2.7 en 1990 à 2,5 en 2015.

Conclusion : Les grandes caractéristiques démographiques

- La population de la commune de Coucy-les-Eppes a constamment augmenté depuis 1975 (de 106 habitants entre les deux dates)
- Sur la dernière période (2010-2015), la population s'accroît de 45 habitants. La commune est attractive, et proche de Laon.
- L'indice de vieillissement témoigne d'un progressif vieillissement de la population qui a été, en partie, compensé par l'apport d'une nouvelle population avec enfants (réalisation d'un lotissement récent). Le solde migratoire est positif.
- Le nombre moyen d'occupants par résidence principale est de 2.5 personnes.
- La commune apparaît comme un petit centre bourg attractif, proche de Laon.

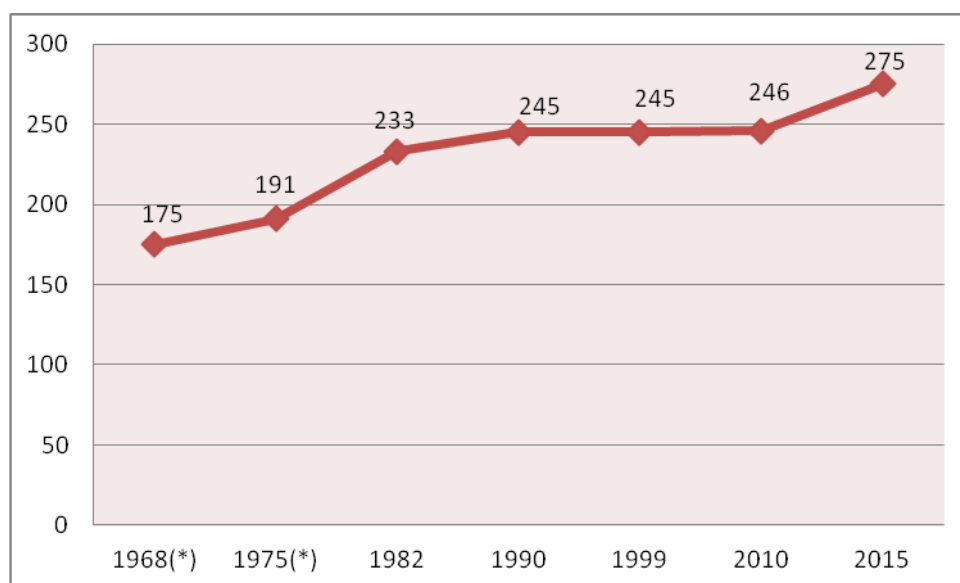
2. LE LOGEMENT

2.1 LES GRANDES CARACTERISTIQUES DU PARC DE LOGEMENTS

2.1.1 Evolution et composition du parc

EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS PAR CATEGORIE DE 1968 A 2015 (SOURCE : INSEE) –

COUCY-LES-EPPES



Des logements en constant accroissement depuis 1968, passant de 175 logements en 1968 à 275 en 2015 soit une augmentation de 100 logements qui représente 57 %.

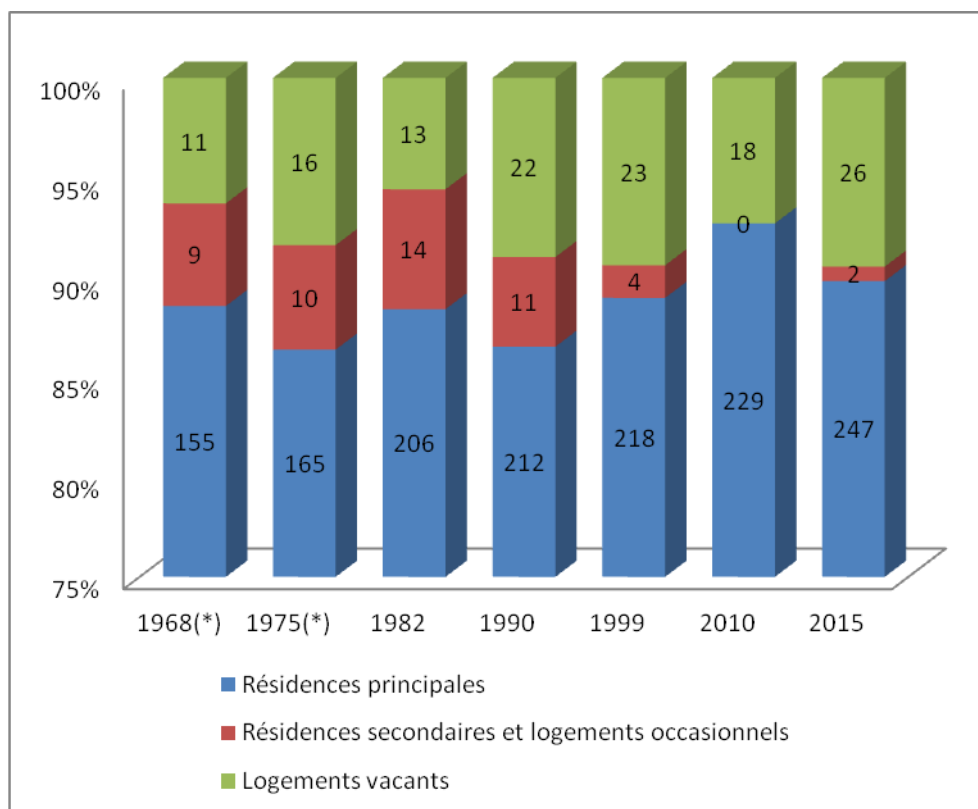
Variation des logements – Coucy les Eppes

Période	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2010	2010-2015
Evolution en nombre de logements	16	42	12	0	1	29
Evolution annuelle des logements	2,29	6,00	1,50	0	0.1	5.8

INSEE RP2015

Cette évolution positive permet d'établir un bilan annuel durant toute la période considérée avec une forte hausse durant la dernière période qui témoigne d'une attractivité de la commune et de la réalisation d'un lotissement. Cela représente environ 6 logements par an entre 2010 et 2015, et permet de rétablir des équilibres de répartition par âge de la population, de maintenir les écoles,....

EVOLUTION DE LA COMPOSITION DU PARC DE LOGEMENTS DE 1968 A 2015 – COUCY-LES-EPPES



Durant la période 1968 – 2015, le bilan suivant peut être établi :

- Une progression régulière des résidences principales passant de 155 à 247 unités soit une augmentation de 92 résidences principales (59% d'accroissement).
- Des résidences secondaires en diminution mais affichant une légère reprise entre 2010 et 2015 de 2 résidences en plus.
- Des variations des logements vacants passant de 16 logements vacants en 1975 à 26 en 2015 avec une moyenne en règle générale de l'ordre de 20.

Actualisation des données INSEE sur la vacances (source recensement effectué par la mairie en janvier 2020 :

16 logements vacants dont 4 logements en vente qui seront vendus prochainement (vente relativement rapide des logements).

Il reste donc 12 logements vacants, qu'il s'agit de comptabiliser.

2.1.2 Type des logements

CATEGORIES ET TYPE DE LOGEMENTS (SOURCE : INSEE) – COUCY-LES-EPPES

	2015	% 2015	2010	%2010
Total logements	275	100,0	246	100,0
Résidences principales	247	89,9	229	92,8
Résidences secondaires et logements occasionnels	2	0,7	0	0,0
Logements vacants	26 logements vacants. Données récente de 2020 de la mairie : 16 logements dont 4 en vente (vendus prochainement)		18	7,2
Maisons	274	99,6	246	100,0
Appartements	1	0,4	0	0,0

Les maisons sont les principales caractéristiques typologiques avec plus de 99.6% de maisons. Les nouvelles constructions concernent également des maisons, il n'existe qu'un seul appartement sur la commune.

REPARTITION DES RESIDENCES PRINCIPALES EN NOMBRE DE PIECES (SOURCE : INSEE) –

COUCY LES EPPES

	2015	% 2015	2010	% 2010	Evolution 2010 - 2015
Ensemble	247	100,0	229	100,0	18
1 pièce	0	0,0	0	0,0	0
2 pièces	1	0,4	7	3,1	-6
3 pièces	28	11,1	22	9,8	6
4 pièces	34	13,6	58	25,3	-24
5 pièces ou plus	185	74,8	141	61,8	+44

Sources : Insee, RP2008 et RP2015 exploitations principales.

Il s'agit essentiellement de grands logements avec une prépondérance des 5 pièces ou plus représentant 74.8 % du parc des résidences principales qui sont, par ailleurs, en augmentation entre 2010 et 2014 de 44 unités.

Les 4 pièces et plus diminuent fortement (-24 unités) durant la même période (signe d'agrandissement de l'existant ou de regroupement)

Ce constat tend à s’interroger sur les besoins notamment en petits logements adaptés pour les personnes âgées compte tenu du vieillissement sur place d’une partie de la population attachée à son lieu de résidence.

NOMBRE MOYEN DE PIÈCES DES RÉSIDENCES PRINCIPALES (SOURCE : INSEE)

	2015	2010
Ensemble des résidences principales	5,3	4,9
maison	5,3	4,9
appartement	4,0	

- Le nombre moyen de pièces par RP est de 5.3 pièces en 2015 contre 4.9 en 2010.
- La part des grands logements (5 pièces ou plus) semble disproportionnée par rapport au nombre d’habitants par résidence principale de 2.5 personnes par ménage.

2.1.3 L’ancienneté du parc de logement et le niveau de confort

RÉSIDENCES PRINCIPALES EN NOMBRE SELON LA PÉRIODE D’ACHEVEMENT (SOURCE : INSEE) – ACTUALISATION DONNÉES SITADEL 2006-2013 – COUCY-LES-EPPES

Nombre	%	
Résidences principales construites avant 2013	239	100,0
<i>Avant 1919</i>	<i>80</i>	<i>33,3</i>
<i>De 1919 à 1945</i>	<i>31</i>	<i>12,8</i>
<i>De 1946 à 1970</i>	<i>32</i>	<i>13,2</i>
<i>De 1971 à 1990</i>	<i>63</i>	<i>26,5</i>
<i>De 1991 à 2005</i>	<i>13</i>	<i>5,6</i>
<i>De 2006 à 2012</i>	<i>20</i>	<i>8,6</i>

80 Pour cent des résidences principales datent d’avant 2013. Une autre période significative est celle de 1971 à 1990 avec 63 constructions.

CONFORT DES RESIDENCES PRINCIPALE 2015 (SOURCE : INSEE)

	2015	% 2015	2010	% 2010
Ensemble	247	100,0	229	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	240	97,1	219	96,0
Chauffage central collectif	0	0,0	4	1,8
Chauffage central individuel	108	43,8	110	48,0
Chauffage individuel "tout électrique"	62	25,2	55	24,0

- En termes de confort, en 2015, 7 résidences principales (RP) n'ont pas de salle de bain. 77 résidences principales ne sont dotées ni d'un chauffage central, ni d'un chauffage individuel « tout électrique ». Notons que des logements à basse consommation dotés d'un poêle peuvent être compris ce qui fausse la notion de confort/inconfort.

Depuis la diversité des chauffages, cette notion est difficilement appréhendable (chauffage granulé, économie d'énergie ...)

2.1.4 Statut et ancienneté d'occupation des résidences principales

STATUT D'OCCUPATION DES RESIDENCES PRINCIPALES (SOURCE : INSEE) COUCY-LES-EPPES

	2015			Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	2010	
	Nombre	%	Nombre de personnes		Nombre	%
Ensemble	247	100,0	621	21,2	229	100,0
Propriétaire	212	85,9	507	23,3	190	83,1
Locataire	33	13,2	110	8,2	33	14,2
<i>dont d'un logement HLM loué vide</i>	5	2,1	15	4,6	4	1,8
Logé gratuitement	2	0,8	3	19,0	6	2,7

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

La commune est un petit bourg, elle dispose de près de 13.2% de locataire au sein des résidences principales cela représentant 110 personnes.

La municipalité a été active en favorisant la réhabilitation d'une friche en logement, à proximité de l'école. Elle a demandé une OPAH à la communauté de communes.

pourcentage	
Depuis moins de 2 ans	9,1
De 2 à 4 ans	12,0
De 5 à 9 ans	14,1
De 10 à 19 ans	15,7
De 20 à 29 ans	15,7
30 ans ou plus	33,5

Les habitants sont attachés à leur lieu de résidence, cependant les arrivées récentes ou consécutives selon les périodes atténuent ce constat.

46 % des habitants de Coucy-les-eppes y vivent depuis 20 ans et plus.

NB1 : Afin de résorber le déficit en logement social, l'article 55 de la loi SRU oblige les communes de plus de 3500 habitants appartenant à une agglomération dépassant 50 000 habitants comprenant au moins une commune de 15 000 habitants et disposant de moins de 20 % de logements sociaux à rattraper ce retard et à s'acquitter d'une contribution.






La commune de Coucy-les-Eppes n'est pas concernée par la loi SRU et dispose pourtant de 5 logements HLM.

NB2 : Depuis 2013, un nouveau dispositif d'investissement locatif intermédiaire a été créé. L'objectif de ce dispositif est de favoriser la construction de logements intermédiaires, là où il existe une demande locale adaptée, sans mettre en difficulté l'investisseur. Il s'appuie sur le zonage dit « A/B/C » qui permet de caractériser le niveau de tension du marché du logement sur le territoire, la zone A étant la plus tendue et la zone C la moins tendue.

Par ailleurs, le dispositif dit « zonage Duflot » concernant les logements intermédiaires a été défini par arrêté ministériel du 1^{er} août 2014.

La commune de Coucy-les-Eppes est classée en zone C.

Les grandes caractéristiques du logement en 2015

-  La commune de Coucy-les-Eppes compte 275 logements en 2015 contre 246 en 2010 (augmentation de 29 logements), dont 247 résidences principales.
-  Le parc de logements est constitué essentiellement de maisons individuelles, principalement de grande taille (74.8% des Résidences Principales ont 5 pièces ou plus).
-  85.9% des Résidences principales sont occupées par des propriétaires. La commune a 5 logements HLM.
-  Le parc est relativement ancien avec près de 33% des résidences datant d'avant 1919
-  Les logements peuvent parfois apparaître inadaptés à la taille des ménages ou pourraient être inadaptés à terme, compte tenu de l'attachement des habitants à leur lieu de vie et du vieillissement sur place, quelques logements adaptés pourraient être un axe de réflexion.

2.2 MÉCANISME DE CONSOMMATION DU PARC ENTRE 1990 ET 2015

La hausse démographique enregistrée durant la dernière période intercensitaire peut être due à une offre de logements suffisante. Toutefois, la construction de nouveaux logements ne se traduit pas nécessairement par une augmentation en conséquence de l'offre de résidences principales.

Quatre phénomènes sont à prendre en compte et vont consommer une partie du parc nouvellement construit :

- le renouvellement ;
- le desserrement ;
- la variation du parc de logements vacants ;
- la variation du parc de résidences secondaires.

Une estimation de cette consommation de logements peut être faite pour les années antérieures.

Logements autorisés (données sitadel) – Coucy-les-Eppes

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	total 2010- 2015
Individuels purs	0	7	4	3	2	6	5	2	2	0	17
Individuels groupés	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
collectifs	0	1	2	0	0	0	8	0	0	0	8
Nombre de logements autorisés – total annuel	0	8	6	3	2	6	17	2	2	0	29

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2010	2015
Population	555	515	642	581	612	576	621
Résidences principales	155	165	206	212	218	229	247
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	3,58	3,12	3,12	2,74	2,81	2,52	2,51

	Population totale	Parc total	Résidences principales		Résidences secondaires		Logements vacants		Nombre d'habitant/ résidences principales (plus précisément)
1990	581	245	212	86,53	11	4,49	22	8,98	2,74
1990-1999	31	0	6		-7		1		
1999	612	245	218	88,98	4	1,63	23	9,39	2,81
1999-2010	-36	1	11		-4		-5		
2010	576	246	229	93,09	0	0	18	0,073	2,52
2010-2015	45	29	18		2		8		
2015	621	275	247	89,82	2	0,73	26	9,45	2,51

Sources : INSEE, RGP 1999, 2010 et 2015

Rythme estimé :

1990-1999	9	Rythme annuel de 1
1999-2010	18	Rythme annuel de 1.8
2010-2015	29	Rythme annuel de 5.8

Données mairie, source permis, et connaissance locale, recoupée au données sitadel et INSEE disponible.

Le rythme de construction s'est accentué fortement depuis 2007, source également d'une certaine attractivité de la commune.

2.2.1 Le phénomène de "renouvellement" et de "réaffectation"

Parallèlement à la construction de nouveaux logements, certains logements sont démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage (commerces, bureaux...). Ceci correspond au phénomène de "renouvellement".

Parfois, à l'inverse, ce phénomène ne se produit pas. Des locaux d'activités (agricole, corps de ferme, structure annexe à la construction principale) sont au contraire transformés en logements, ou des logements divisés en plusieurs logements supplémentaires, c'est le phénomène dit de "compensation". Ce phénomène est très présent sur la commune de COUCY-LES-EPPES.

Le renouvellement ou la réaffectation se calcule en comparant le nombre de logements construits durant une période intercensitaire, et la variation du parc total de logements durant la même période.

ENTRE 1990 ET 1999 :

Le parc de logements est identique alors que 9 logements ont été construits.

☞ Le renouvellement s'est donc produit : 9 logements ont été démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage, ou regroupés soit 3.67 % du parc de 1990, ce qui correspond à un taux annuel de 0.41 %.

ENTRE 1999 ET 2010 :

Le parc de logements enregistre une augmentation de 1 unité alors que 18 logements ont été construits.

- ☞ Le renouvellement s'est donc produit : 17 logements ont été démolis, abandonnés ou affectés à un autre usage, ou regroupés soit 6.9% du parc de 1999, ce qui correspond à un taux annuel de 0.69 %.

ENTRE 2010 ET 2015 :

Le parc de logements enregistre une augmentation de 29 unités et 29 logements ont été achevés sur la période.

- ☞ Le renouvellement n'a donc pas eu lieu
Cela peut s'expliquer par l'âge du parc.

2.2.2 Le phénomène de desserrement

A l'échelle nationale et départementale, ainsi que dans la plupart des communes, le nombre moyen d'occupants par résidence principale est généralement en baisse. Cette évolution correspond au phénomène de « desserrement ». Elle s'explique par de nouveaux comportements sociaux : progression des divorces et séparations, augmentation du nombre de personnes célibataires, augmentation du nombre de familles monoparentales, vieillissement de la population, décohabitation des jeunes, etc... Elle implique donc une construction de logements toujours plus nombreux pour loger une population égale. Un nombre accru de résidences principales est en effet nécessaire, pour faire face à l'augmentation des ménages, bien que chacun d'entre eux soit, en moyenne, composé d'un nombre de personnes de moins en moins important.

La commune compte 2.51 personnes par ménage, ce qui est très proche du taux enregistré au sein de la communauté de communes de la Champagne Picarde.

Le nombre moyen d'habitants par logement a diminué entre 1999 et 2015 de 0.29 points pour atteindre 2.51 personnes par ménage en 2015.

ENTRE 1990 ET 1999:

Le nombre de personnes par résidence principale augmente pour atteindre 2.81

$581 \text{ (population des résidences principales de 1990) } / 2.81 = 206.76$

207 résidences principales étaient nécessaires sur la période pour permettre le maintien de la population.

$$207 - 212 \text{ (résidences principales en 1990) } = -5$$

L'augmentation du nombre de personnes par ménage a permis d'augmenter la population par un apport complémentaire à la construction de 5 unités.

ENTRE 1999 ET 2010:

Le nombre de personnes par résidence principale diminue pour atteindre 2.52.

612 (population des résidences principales de 1999) / $2.52 = 242.8$

242 résidences principales étaient nécessaires sur la période pour permettre le maintien de la population.

242 – 218 (résidences principales en 1999) = 24

24 résidences principales ont été consommées pour répondre aux besoins issus du desserrement. La commune enregistre 18 constructions sur la même période, le nombre de logements construits n'était pas suffisant pour répondre aux besoins du desserrement des ménages.

ENTRE 2010 ET 2015 :

Le nombre de personnes par résidence principale diminue très légèrement pour atteindre 2.51.

576 (population des résidences principales de 2010) / $2.51 = 229$

229 résidences principales étaient nécessaires sur la période pour permettre le maintien de la population.

229 – 229 (résidences principales en 2010) = 0

Aucune résidence principale n' a été consommée pour répondre aux besoins issus du desserrement. Le nombre de constructions était suffisant pour répondre aux besoins.

2.2.3 Variation des logements vacants

L'existence d'un parc de logements vacants est indispensable pour assurer une fluidité du marché et permettre aux habitants d'une ville de changer d'habitation en fonction de leurs besoins (naissance ou départ des enfants...)

Un taux équivalent à environ 5 % du parc de logements permet d'assurer une bonne rotation de la population dans le parc de logements.

Cependant, l'importance du parc de logements dans une commune est fluctuante :

L'insuffisance du parc de logements provoque une réduction du nombre de logements vacants ; au contraire, une offre abondante ou un parc comportant de nombreux logements anciens vétustes engendre une augmentation du nombre de logements vacants.

Il faut souligner que la variation des logements vacants peut être dépendante de l'âge du parc et fortement influencé les variations de population.

Entre 1990 et 1999, la commune enregistre 1 logement vacant supplémentaire

Entre 1999 et 2010, la commune voit le nombre de ses logements vacants diminué de 5 unités.

Entre 2010 et 2015, **8 logements supplémentaires ont été vacants.**

2.2.4 Variation des résidences secondaires

Entre 1990 et 1999, les résidences secondaires ont diminué de 7 unités.

Entre 1999 et 2010, les résidences secondaires on diminué de 4 unités.

Entre 1999 et 2010, les résidences secondaires augmentent de 2 unités.

2.2.5 Récapitulatif par période intercensitaire

La construction de logements n'a pas corrélativement pour effet d'accroître le parc de logements. Les besoins endogènes nécessaires au maintien de la population, à la rénovation du parc de logements et à l'assurance d'une certaine fluidité du parc impliquent une consommation de logements.

ENTRE 1990 ET 1999 :

Phénomène de renouvellement:	9
Phénomène de desserrement :	-5
Variation du parc de logements vacants :	1
Variation du parc de résidences secondaires :	-7

TOTAL -2

Entre 1990 et 1999, les différents indicatifs témoignent d'une hausse de la population sans construction, la période a permis la construction de 9 logements, cela représente un apport de 11 logements permettant une augmentation de la population.

Ceci a été favorisé par l'apport des résidences secondaires représentant 11 unités en 1990 et par un nombre de personnes par résidence principale en légère augmentation durant la période considérée (attention à cette indication faussée par un recensement de personnes extérieures).

ENTRE 1999 ET 2010 :

Phénomène de renouvellement:	17
Phénomène de desserrement :	24
Variation du parc de logements vacants :	-5
Variation du parc de résidences secondaires :	-4

TOTAL 32

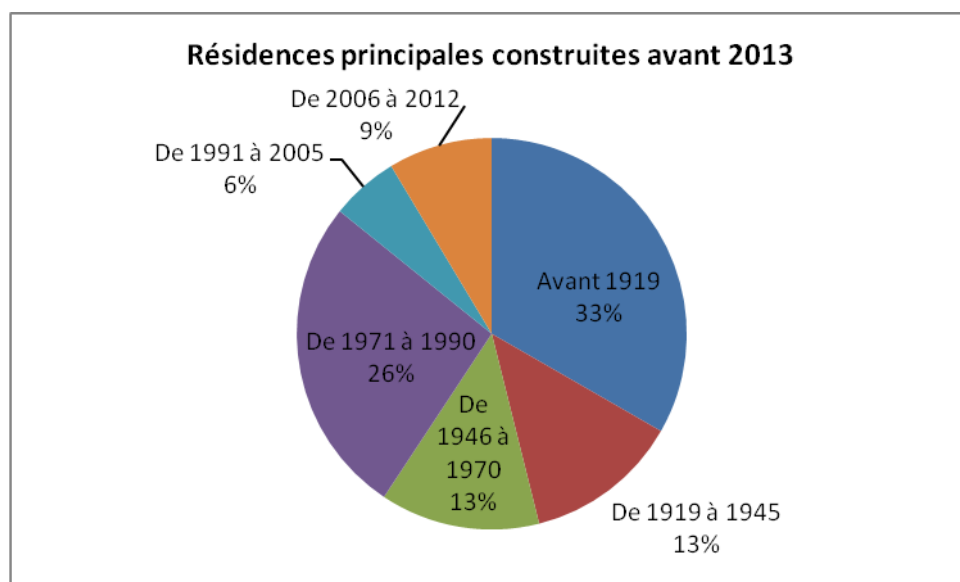
Entre 1999 et 2010, il fallait prévoir 32 logements pour que la population reste stable, seuls 18 logements ont été construits, cela a entraîné une diminution de la population.

Il a donc manqué 14 logements pour que la population soit stable, la baisse enregistrée de la population, lors de cette même période est de 36 habitants.

POURSUITE DU PHENOMENE DE RENOUVELLEMENT/COMPENSATION

	1990-1999	1999-2010	2010-2015
Phénomène de renouvellement	9	17	0
Variation Annuelle	0.9	1.7	0

En analysant le phénomène de renouvellement et compte tenu de l'âge du parc :



On s'aperçoit que 33% du parc a été construit avant 1919 ce qui n'est pas négligeable. Cependant il faut remarquer également que le phénomène de renouvellement tend à diminuer, que des réhabilitations dans l'ancien ont été réalisées depuis quelques années.

Ainsi, il semble probable de mesurer deux possibilités :

Possibilité 1 :

Une évolution similaire par rapport à celle enregistrée entre 1990-2015 :

Soit ramenée au nombre d'années : $1.04 * 15 = 15.6$

Possibilité 2 :

Une évolution similaire par rapport à celle enregistrée entre 2000 et 2015 soit $17/15 * 15 = 17$

Ainsi, il est probable que le phénomène de renouvellement se poursuive au même rythme que les précédentes années, mesuré sur plusieurs années compte tenu de la part des logements vacants.

Ce constat représente donc un besoin estimé de 15 à 17 unités pour répondre au phénomène de renouvellement (centre ancien).

➔ **Nous retiendrons l'hypothèse la plus faible d'un besoin de 15 unités.**

POURSUITE DU PHENOMENE DE DESSERREMENT ENTRE 2018 ET 2033

Plusieurs variables sont à prendre en compte :

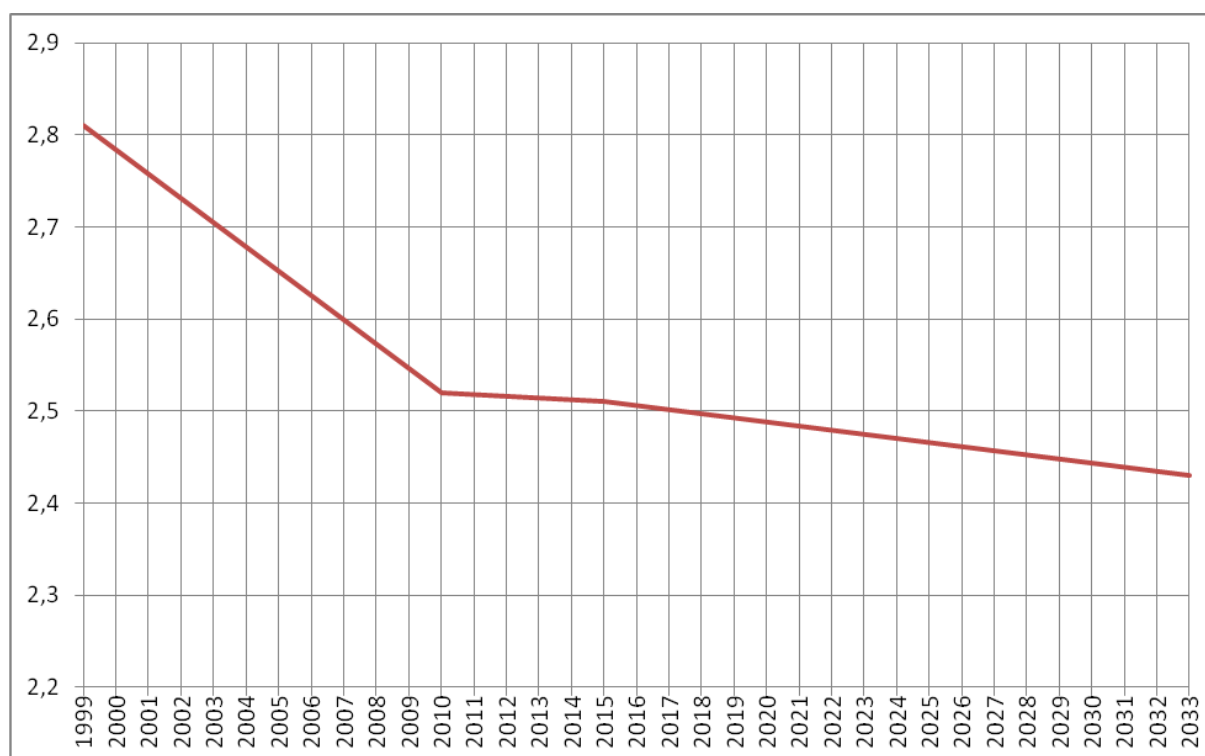
- Un taux faible sur l'aire urbaine de Laon de 2.2 personnes par ménage en 2013
- Une tendance au vieillissement de la population sur place : près de 65% des ménages vivent au sein de la commune depuis 10 ans ou plus ; un indice de vieillissement de 1.16 témoignant d'une population qui a tendance au vieillissement, une augmentation des plus de 60 ans de 18 personnes entre 2010 et 2015.
- De nouvelles constructions récentes diversifiées : en individuels purs, individuels groupés, petits collectifs.

Ces différents constats permettent d'indiquer :

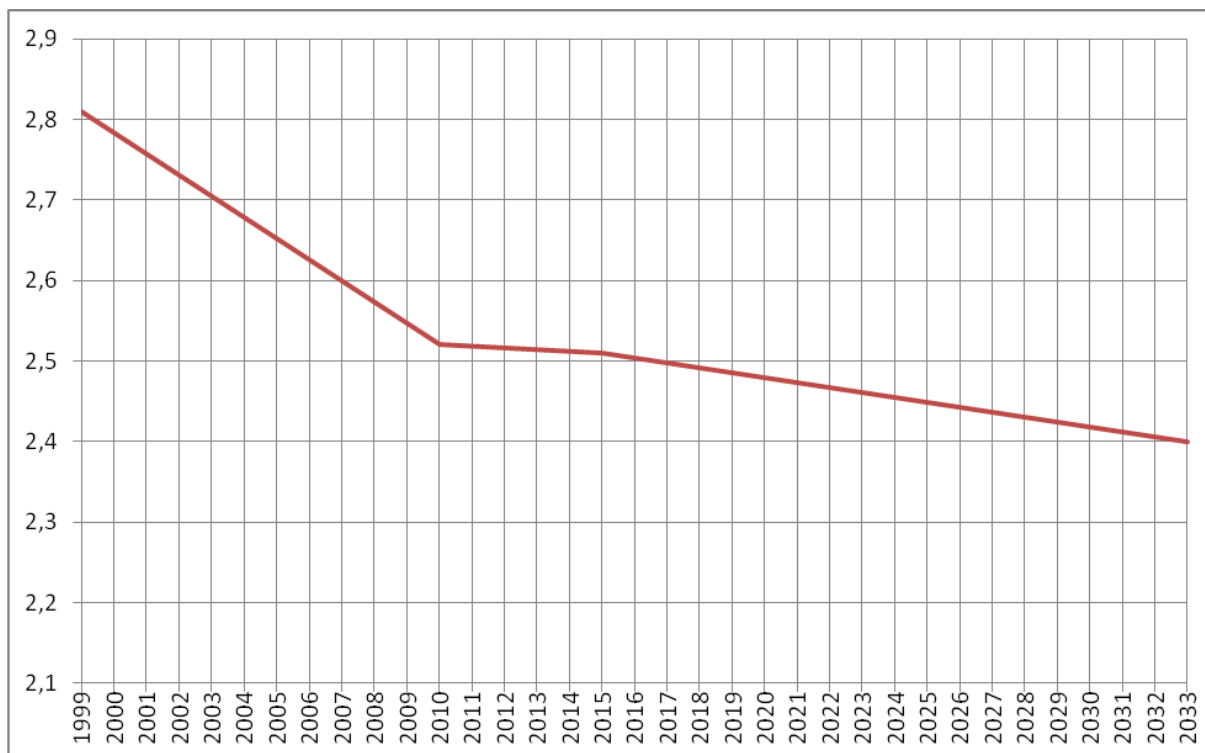
- Que le nombre de personnes par logement aura encore tendance à diminuer, compensé, à peine, par les quelques locations réalisées amenant de plus jeunes ménages et une fluidité dans le parc
- De nouvelles opérations d'individuels groupés permettront de pallier, en partie, à la baisse du nombre de personnes par logement ;

Une première hypothèse très basse avec une taille des ménages de 2.43 en 2033 est proposée :

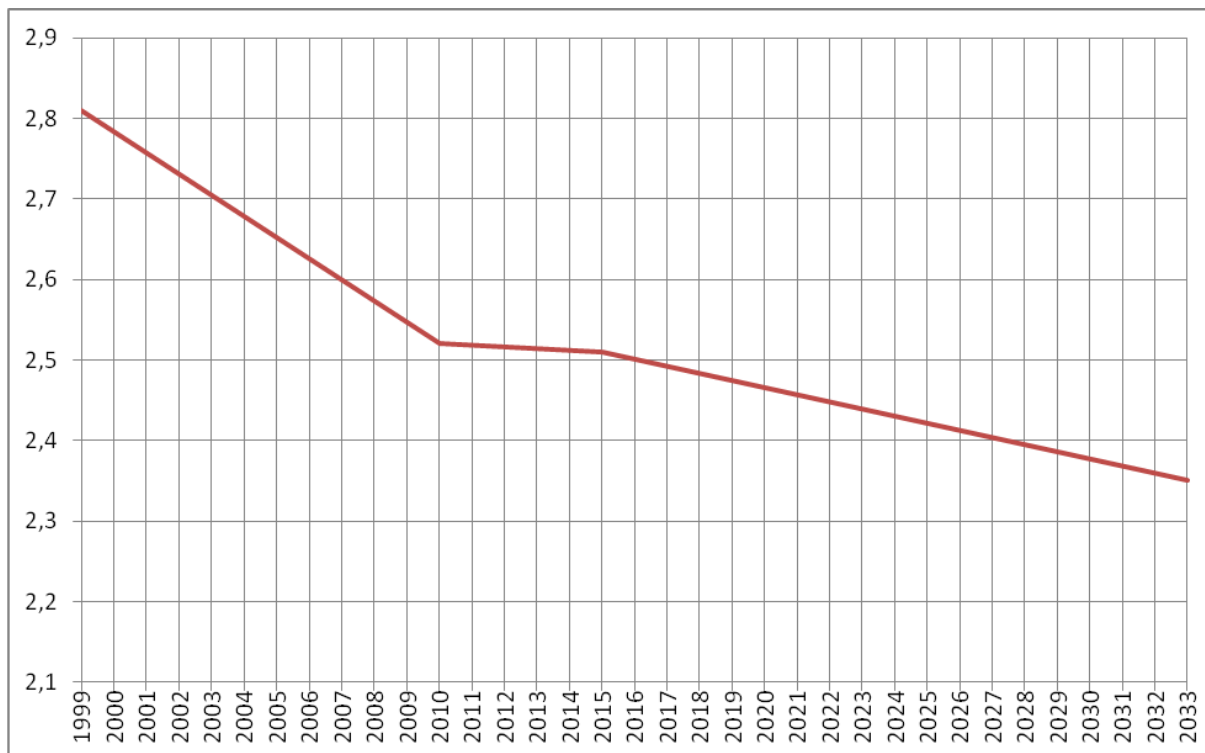
Projection sur l'évolution de la taille des ménages



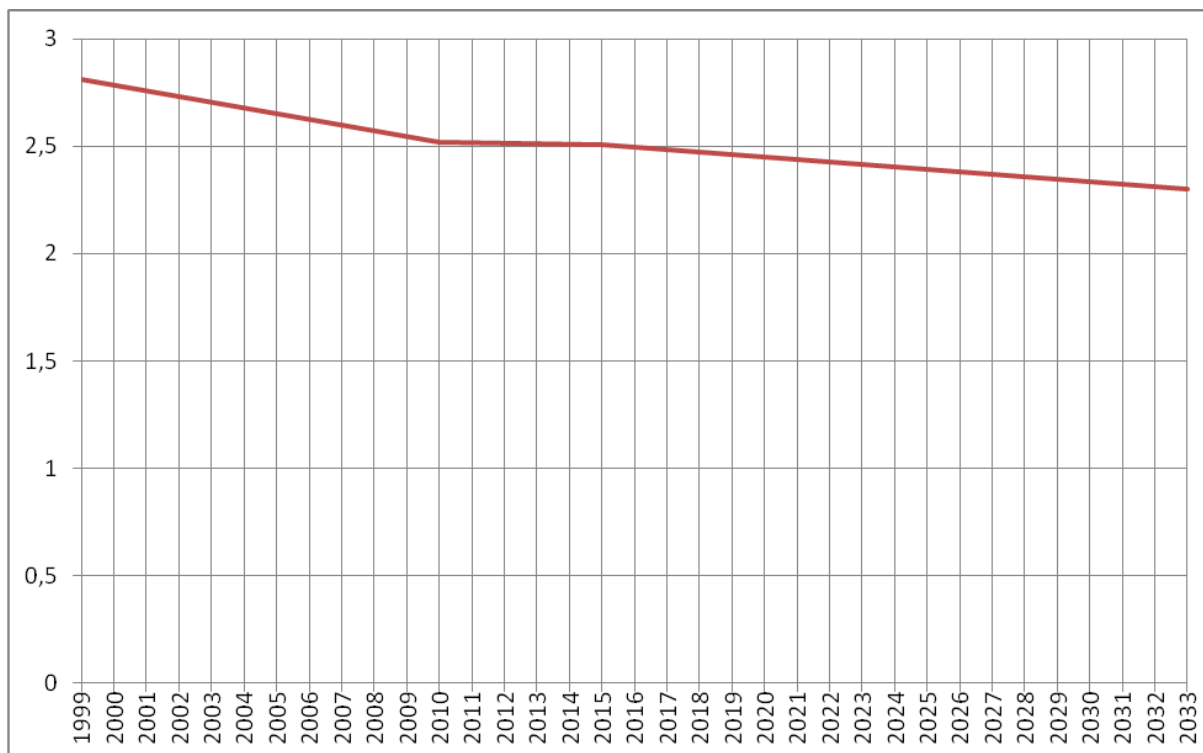
Une deuxième hypothèse, basse, raisonnable et raisonnée, avec une taille des ménages de 2.4 en 2033



Une hypothèse moyenne avec une taille des ménages de 2.35 personnes par ménage en 2033



Une hypothèse haute avec une taille des ménages de 2.3 personnes par ménage en 2033 (egale la communauté de communes en 2013)



L'hypothèse retenue est celle de 2.4 occupants par résidence principale, cette hypothèse faible semble la plus réaliste mais reste très au-dessus de la moyenne enregistrée au sein de la communauté de communes ;

Hypothèse moyenne : 2.4 personnes par ménages en 2033 bien supérieur aux taux enregistrés sur l'aire urbaine de Laon, et le département de l'Aisne en 2013.

$621 \text{ (population de 2015)} / 2.4 = 258.75$

$259 - 247 \text{ (résidence principale de 2015)} = 12$

12 résidences principales sont nécessaires pour répondre au besoin du desserrement.

LOGEMENTS VACANTS

Les logements vacants sont importants et représentent 9% du parc de logements en 2015 ils ne sont plus que 16 logements recensés par la mairie en début 2020 dont 4 en vente, **un renouvellement urbain serait souhaitable mais également des opérations de réhabilitation par la mise en place de subventions ou aides spécifiques telles que :**

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) AVEC UN VOLET "HABITAT INDIGNE"

L'objet de l'Opah plus large que celui du Pig. Elle comprend plusieurs volets dont le volet "habitat indigne" et permet de cibler votre action à une échelle resserrée, un quartier par exemple. Elle intègre des actions d'accompagnement destinées à revaloriser ou requalifier l'habitat. L'offre de commerces, d'équipements et de services publics est également prise en compte afin d'améliorer durablement l'attractivité du territoire.

Dans les cas les plus graves, des outils coercitifs peuvent être envisagés. Il s'agit des opérations de RHI (Résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux) ou de Thirori (Traitement de l'habitat insalubre remédiable et des opérations de restauration immobilière).

Les logements sont anciens pour 33%, il serait souhaitable de prévoir :

- **Une OPAH opération programmée d'amélioration de l'habitat dans ce bâti ancien semble souhaitable et à privilégier.**

Une réflexion est à mener avec la communauté de communes sur les logements vacants et le renouvellement urbain.

Une évaluation de deux logements vacants en moins est possible dans l'hypothèse faible, dans l'hypothèse moyenne aucune variation. Cette variation prend compte des résorptions de la vacances de 3-4 logements (OPAH demandée par la commune) et une augmentation de 2-3 logements vacants compte tenu de l'âge du parc.

RESIDENCES SECONDAIRES

Compte tenu de la variation entre 2010 et 2015 de 2 résidences secondaires en plus et du vieillissement de la population, il est possible qu'elles augmentent d'une unité.

Calcul des différentes évolutions des indicateurs

L'hypothèse suivante peut être calculée :

Critères	HYPOTHESE FAIBLE RETENUE
RP 2015	247
Renouvellement / Réaffectation	15
Desserrement (2.4 personnes par ménage en 2033)	12
Logements vacants	-2
Résidences secondaires	1
TOTAL	
Total des logements à réaliser	26

Ainsi, d'après cette hypothèse, jusqu'en 2033, il conviendra au minimum de prévoir 26 logements.

La mise en adéquation de ces différents facteurs montre qu'il est nécessaire d'envisager la réalisation de nouveaux logements et ce dans l'objectif de maintenir le niveau actuel de la population.

Il y a donc une nécessité de répondre, d'une part, à la demande des habitants actuels, mais également de satisfaire de nouvelles populations souhaitant s'installer sur la commune. Il faut prévoir davantage de logements pour une population égale et a fortiori croissante.

Ainsi, d'après ces hypothèses, entre 2018 et 2033, ce sont 26 logements qui seront nécessaires pour permettre le maintien de la population résidente en 2015 (621 habitants).

Le point mort souhaité par la commune est celui, calculé, en fonction de la population de 2018 tenant compte des nouvelles constructions durant la période 2016-2017 cela représente une estimation de 10 habitants de plus en 2018 par rapport à 2015 soit une population estimée de 631 habitants.

6 constructions, nécessaires pour le maintien de la population durant la période 2016-2017, sont enregistrées soit un accroissement de la population de l'ordre de : 10 habitants en 2017 (estimations par rapport aux logements autorisés).

Options de développement

1. Développement tendanciel : Taux de variation annuel : 0%

	Population	Résidences Principales
2015	621	247
2018	631*	257*
2033	631	283

*estimation d'après les autorisations et les connaissances locales

- Population en 2033 : 631 habitants
- Augmentation de la population : 0%.
- Besoin estimé : 26 logements.
- Besoin annuel : 1.73 logements par an.

2. Développement TRES MODERE : Taux de variation annuel : 0.1%

	Population	Résidences Principales
2015	621	247
2018	631*	257
2033	641	287

*estimation d'après les autorisations et les connaissances locales

- Population en 2033 : 641 habitants
- Besoin estimé : 26 logements
- Population en 2033 : $631 * 1.001^{15} = 641$ habitants
- Augmentation de la population : 1.58%
- Calcul du besoin en logements estimé :
26 logements + 4 = 30 logements.

Un taux de développement démographique moyen de 0.1% par an correspond à la création de 30 logements d'ici 2033, soit 2 logements par an.

3. Développement MODERE : Taux de variation annuel : 0.2%

	Population	Résidences Principales
2015	621	247
2018	631*	257*
2033	651	291

*estimation d'après les autorisations et les connaissances locales

- Population en 2033 : 641 habitants
- Besoin estimé :
- 26 logements + 8 = 34 logements.
- $651 - 631 = 20$
- $20 / 2.4 = 8$
- Population en 2033 : $631 * 1.002^{15} = 651$ habitants
- Augmentation de la population : 4.8%
- Calcul du besoin en logements estimé :

Un taux de développement démographique moyen de 0.2% par an correspond à la création de 34 logements d'ici 2033, soit 2 logements par an.

4. Développement MOYEN

- Tendence MOYENNE : Taux de variation annuel : 0.4%

	Population	Résidences Principales
2015	621	247
2018	631*	257*
2033	673	291

*estimation d'après les autorisations et les connaissances locales

Population en 2033 : 673 habitants

Besoin estimé : 26 logements pour le maintien de la population +17 logements = 43 logements

$42 / 2.4 = 17.5$

- Population en 2033 : $631 * 1.004^{15} = 673$ habitants
- Augmentation de la population : 6.7%
- Calcul du besoin en logements estimé :

Un taux de développement démographique moyen de 0.4% par an correspond à la création de 43 logements d'ici 2033, soit 2.86 logements par an.

5. Développement SOUTENU

- Tendence SOUTENUE : Taux de variation annuel : 1%

	Population	Résidences Principales
2015	621	247
2018	631*	257*
2033	740	328

*estimation d'après les autorisations et les connaissances locales

Population en 2033 : 740 habitants

Besoin estimé : 26 logements pour le maintien de la population +45 logements = 71 logements

$109/2.4=45.40$

- Population en 2033 : $631 * 1.01^{15} = 740$ habitants
- Augmentation de la population : 17%

Un taux de développement démographique moyen de 1% par an correspond à la création de 71 logements d'ici 2033, soit 4.7 logements par an.

3. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

3.1. LA POPULATION ACTIVE

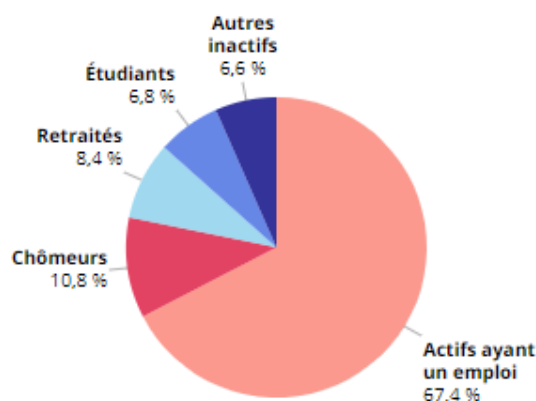
3.1.1 La population active

POPULATION DE 15 A 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE EN 2010 ET EN 2015 (SOURCE : INSEE)

	2010	2015	Différence 2008- 2013 en point
Ensemble	369	388	-19
Actifs en %	71,3	78,2	-6,9
actifs ayant un emploi en %	66,1	67,4	-1,3
chômeurs en %	5,2	10,8	-5,6
Inactifs en %	28,7	21,8	6,9
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,5	6,8	1,7
retraités ou préretraités en %	9,9	8,4	1,5
autres inactifs en %	10,2	6,6	3,6

Compte tenu de la nouvelle population entre 2010 et 2015, et de la structure par âge légèrement modifiée, les actifs augmentent, les chômeurs également mais les élèves étudiants, diminuent ainsi que les retraités et les autres inactifs.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2015

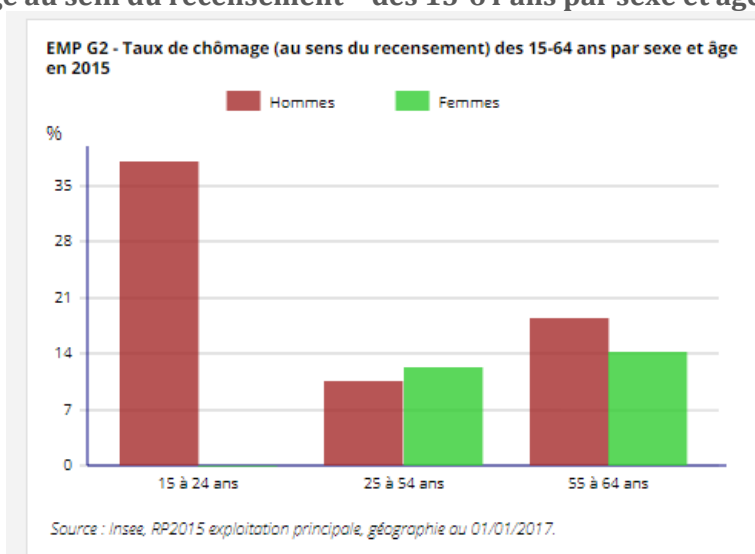


Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

TAUX DE CHOMAGE (AU SENS DU RECENSEMENT) DES 15-64 ANS PAR SEXE ET AGE EN 2015 (SOURCE : INSEE)

	2015	2010
Nombre de chômeurs	42	19
Taux de chômage en %	13,8	7,3
Taux de chômage des hommes en %	15,4	5,8
Taux de chômage des femmes en %	11,9	9,0
Part des femmes parmi les chômeurs en %	39,0	57,9

Taux de chômage au sein du recensement – des 15-64 ans par sexe et âge en 2015

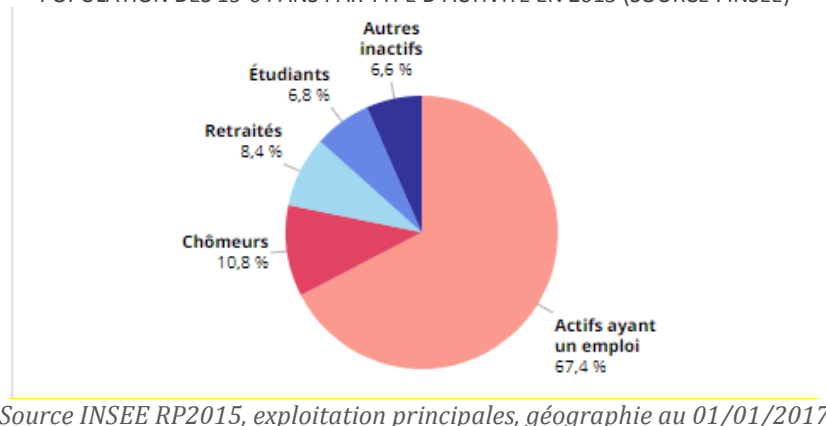


Le taux de chômage augmente mais il faut également remarquer que la pyramide des âges a été légèrement modifiée par des apports de nouveaux arrivants.

Il s'agit aussi d'une petite zone d'emplois, il est nécessaire de favoriser l'emploi existant au sein de la commune et de répondre aux besoins des entreprises présentes.

Le chômage touche principalement les jeunes hommes de 15-24 ans. Le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes.

POPULATION DES 15-64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITE EN 2015 (SOURCE : INSEE)



3.1.2 Les catégories socioprofessionnelles

STATUT ET CONDITION D'EMPLOI DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE EN 2015

	Hommes	%	Femmes	%	Total	% du total
Ensemble	141	100	122	100	263	100
Salariés	115	81,9	117	96,6	232	88,21
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	98	69,6	103	84,9	201	76,43
Contrats à durée déterminée	7	5,1	11	9,2	18	6,84
Intérim	3	2,2	1	0,8	4	1,52
Emplois aidés	1	0,7	2	1,7	3	1,14
Apprentissage - Stage	6	4,3	0	0,0	6	2,28
Non-Salariés	26	18,1	4	3,4	30	11,41
Indépendants	14	10,1	3	2,5	17	6,46
Employeurs	11	8,0	1	0,8	12	4,56
Aides familiaux	0	0,0	0	0,0	0	0,00

- Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

Les salariés sont les plus représentés. La commune compte 12 employeurs et 17 indépendants ce qui confirme une position de petit centre d'emplois.

EMPLOI SELON LE STATUT PROFESSIONNEL

	2015	%	2010	%	Variation 2010-2015
Ensemble	123	100,0	109	100,0	14
Salariés	107	86,7	91	83,3	16
<i>dont femmes</i>	46	37,3	31	27,9	15
<i>dont temps partiel</i>	24	19,9	18	16,9	6
Non-salariés	16	13,3	18	16,7	-2
<i>dont femmes</i>	1	0,8	3	2,8	-2
<i>dont temps partiel</i>	1	0,8	3	2,7	-2

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales lieu de travail.

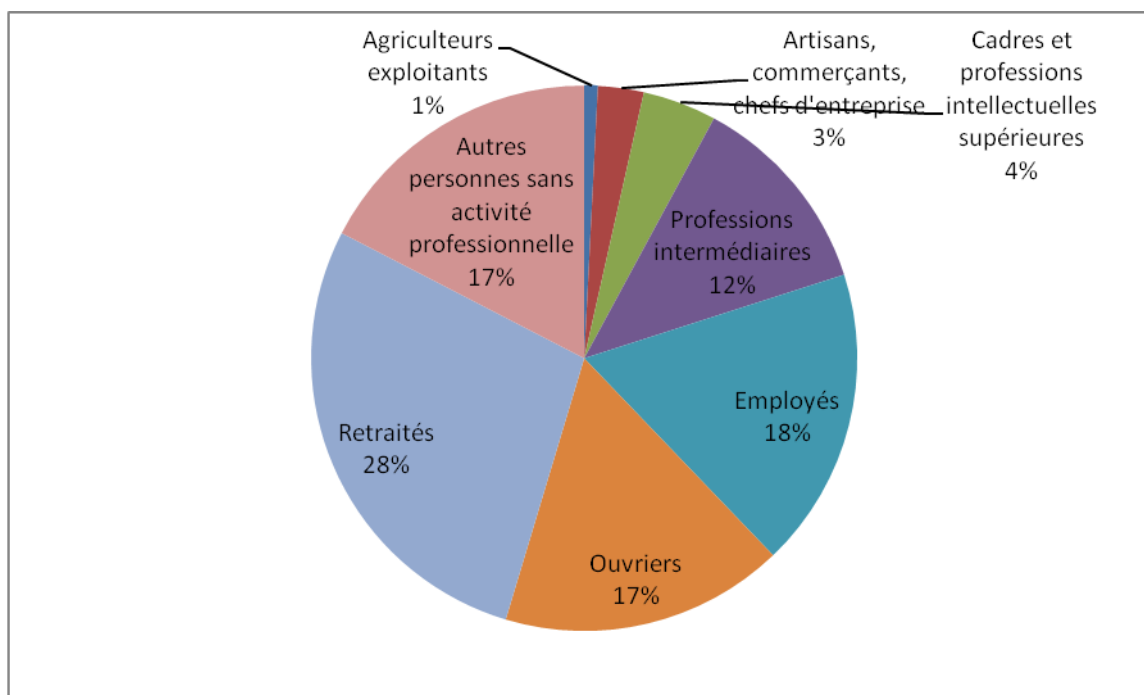
La commune compte 123 emplois sur son territoire en 2015, l'emploi augmente de 14 unités entre 2010 et 2015 témoignant du dynamisme local (soit presque 3 emplois en plus par an).

	2015	2010
Nombre d'emplois dans la zone	123	109
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	262	244
Indicateur de concentration d'emploi	46,8	44,8
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	62,8	56,6

- *L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.*
- *Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.*

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi. L'indicateur de concentration d'emplois au sein de la commune de Coucy-les-Eppes est de l'ordre de 50 pour cent ce qui semble témoigner d'une situation partagée entre une commune résidentielle et une économie locale.

EMPLOI PAR CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE EN 2013 AU SEIN DE L'Arrondissement de laon



La donnée n'étant pas disponible sur la commune, le bassin de vie peut être examiné afin de s'approcher des catégories socio-professionnelles existantes au sein de la commune : la proximité de Laon et sa logique étant une donnée permettant de retenir l'arrondissement de Laon. Cependant la donnée « employés » doit être minimisée compte tenu de la prépondérance de la ville de Laon.

Les ouvriers représentent 17 pour cent de cet ensemble.

3.2 LES ENTREPRISES IMPLANTÉES SUR LA COMMUNE

Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 31 décembre 2015

	Nombre	%
Ensemble	22	100,0
Industrie	4	18,2
Construction	4	18,2
Commerce, transport, hébergement et restauration	5	22,7
Services aux entreprises	6	27,3
Services aux particuliers	3	13,6

- Champ : activités marchandes hors agriculture.
- Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2016.

La commune compte 22 établissements en 2015. Les secteurs les plus représentés sont en premier lieu les services aux entreprises (27 %), le commerce, transport, hébergement et restauration (près de 23%) puis ensuite à près de 18% chacun, viennent l'industrie et le secteur de la construction.

Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2016

	Entreprises créées		Dont entreprises individuelles	
	Nombre	%	Nombre	%
Tous secteurs	2	100,0	1	50,0
Industrie	0	0,0	0	
Construction	0	0,0	0	
Commerce, transport, hébergement et restauration	1	50,0	1	100,0
Services aux entreprises	1	50,0	0	0,0
Services aux particuliers	0	0,0	0	

- Champ : activités marchandes hors agriculture.
- Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie au 01/01/2016.
Le commerce et le service aux entreprises sont créateurs d'emplois.

Liste des entreprises d'après le compas et fichier CCI

SAS ATP SERVICES
310 RUE DE MARCHAIS

[SAS SOCIETE D'ACHATS DE DISTRIBUTIONS ET SERVICES](#)
CAMPANA - ROUTE DE SISSONNE

[SAS H & G MARECHALLE](#)
61 RUE DE LAON - Matériel agricole vente réparation

[SARL LA THEAM PRODUCTION](#)
287 LE 287 - 287 LE 287
59 RUE DE MAUREGNY
Exploitation de tout fonds de restauration, brasserie, vente a emporter

[SARL SCIERIE DE COUCY LES EPPES](#)
225 RUE DE LA POSTE

[SARL AX.BOIS](#)
225 RUE DE LA POSTE

[SAS SOCIETE DU CHATEAU DE COUCY LES EPPES](#)
CHATEAU DE COUCY
59 RUE DE MAUREGNY

[MME DELAMOTTE FABIENNE](#)
BAR TABAC DU PARADIS
103 RUE PRINCIPALE

[MR LALLEMENT JOSE](#)
42 RUE DES LILAS – art spectacle

[MR BIZET JULIEN](#)
CYCLAM AISNE
54 RUE DU CHEMIN VERT
Commerce en gros de vegetaux, entretien des espaces verts.

G.I.P.I.M PICARDIE

112 RUE DES CYPRES

La réalisation cle en main, pour des tiers, de batiments

MR BOITELET ANGELO

156 RUE DE LAON

Entretien et réparation de véhicules automobiles légers

Puis les artisans suivants :

- Magere Anthony (Electricité)
- Gimenez Aladino (Couvreur)
- Pelle Yann (Pizzas)
- Harbout (Peinture)
- Defaux Xavier (Pose de cuisine)
- Peltier Eric (Pédicure pour bovins)

Un véritable petit bassin d'emplois local à l'échelle d'un centre-bourg rural

Une enquête auprès des entreprises présentes sur le territoire a révélé les besoins suivants :

-> Un besoin de l'entreprise maréchalle avec une diversification des activités en cours de réalisation : une nécessité d'extension afin que l'entreprise ne soit pas délocalisée. Entreposage et bureau et stockage de matériel (machines).

Il s'agit également d'exposition de matériels.

Diversification : partenariat avec des fournisseurs et spécialisation. Une création d'un véritable pôle dans le nord de la France sur plusieurs départements.

Prévision de diversification notamment avec un constructeur Kockerling.

Estimation de création d'emplois de l'ordre de 3 à 5 emplois.

-> Il s'agit d'un maintien de l'emploi et prévision d'emplois supplémentaires tout en répondant à un besoin actuel réel.

Le terrain faisant l'objet de la prévision d'extension au regard des besoins actuels n'appartient pas encore à l'entreprise. il s'agit d'un terrain cultivé.

Le terrain (source mairie) est viabilisé (eau, électricité, voirie).

Les besoins comptabilisés sont de l'ordre de 1.09 ha avec un aménagement paysager à prévoir.

-> Un besoin de la société Campana – SCI la foret

La société s'est adossée à deux groupes nationaux ADEO et les pros du sport – Go sport.

Elle emploie 13 personnes actuellement.

La société SADIS Campana envisage un développement de son activité commerciale, stockage et atelier d'impression textile (actuellement trop exiguë)

- Extension de bureau
- Nouvel atelier de textile avec broderie et procédé de sublimation

- Nouveau bâtiment de stockage avec le commerce

Le terrain lui appartient, il s'agit d'une culture provisoire (plutôt entretien du terrain avant extension sans bail).

Le terrain (source mairie) est viabilisé (eau, électricité, voirie).

Les besoins comptabilisés sont de l'ordre de 1.13 ha en comptant une zone tampon en arrière de propriété. Cela représente une prévision de 3 à 5 emplois supplémentaires et le maintien sécurisé de l'existant.

- Magère anthony (électricité) prévoit un accueil showroom et un atelier

Il convient de prévoir les besoins de cet artisan présent sur la commune.

- ATP services : projet d'extension : projet de bureau.

A cette liste, il convient d'ajouter les activités de services indépendants, les nourrices, les professions de santé.

3.3 L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

La commune de Coucy-les-Eppes dispose d'un cadre agréable, de chemins de randonnée, de proximité de la butte végétalisée et du coteau boisé.

Cet ensemble cohérent de paysage offre un cadre agréable pour tous.

La commune compte depuis cinq ans un accroissement des résidences secondaires de 2 unités (il semble qu'il s'agisse de départ en retraite).

Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2018

	Hébergement	Nombre de places lit (1)
Ensemble	0	0
Résidence de tourisme et hébergements assimilés	0	0
Village vacances - Maison familiale	0	0
Auberge de jeunesse - Centre sportif	0	0

- (1) chambres, appartements, dortoirs...
- Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux en géographie au 01/01/2017.

Cependant cette donnée ne précise pas quelques gîtes ruraux (présence d'un gîte de France sur le territoire communal : le Clos des marquis) et ancien château avec structure d'accueil et restauration qui vient d'être racheté.

3.4 EQUIPEMENTS, COMMERCE ET SERVICES

La commune dispose d'un bon niveau d'équipements avec des équipements relativement récents et accessibles aisément : mairie, salle des fêtes, relais postal.

Des équipements plus vieillissants : salle des mariages (ancienne mairie).

La commune dispose de bons équipements de loisirs et sportifs : stade, terrain de jeux, tir à l'arc...

Le tableau ci-dessous répertorie les différents équipements et services de la commune.

Services administratifs	Mairie (récemment réaménagée avec accessibilité depuis la place publique) Ancienne mairie salle des mariages, salle de réunion Agence postale (accessibilité réalisée)
Equipements scolaires et périscolaires	Ecole de la Rouillée (accessibilité réalisée) Ecole permettant d'accueillir 10 enfants supplémentaires, un aménagement d'une classe supplémentaire pourrait être réalisé.
Equipements culturels	Bibliothèque (mais manque de place et manque de médiathèque) La bibliothèque se localise dans l'ancienne mairie. Elle reste de taille modérée. Des activités sont organisées avec l'école. La communauté de communes est en réseau pour le prêt de livres avec également des réservations possibles. La commune enregistre 120 inscriptions. → Une médiathèque et un agrandissement ou transfert seraient souhaitables.
Equipement culturel	Eglise Cimetière

La salle des fêtes et le nouvel accueil de la mairie et relais postal sont des réalisations récentes avec une accessibilité aisée et un aménagement paysager de place de stationnements.

La salle des fêtes est de plain-pied, elle sert également de cantine et différentes activités : le yoga, la gymnastique.

La salle des mariages peut contenir 100 personnes debout et 30 personnes assises et sert également aux associations.

La salle de réunion sert à la commission et le conseil.

➔ Aucune nécessité de salle supplémentaire

Ecole maternelle et primaire de Coucy-les-Eppes

CARACTÉRISTIQUES	ECOLE DE LA ROUILLÉE
Type d'établissement	École maternelle et primaire
Nombre d'élèves	69
Réseau d'éducation prioritaire (REP)	Non
Réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+)	Non
Présence d'une cantine	Oui Présence périscolaire OUI cette année
Classe pour l'inclusion scolaire (Clis)	Non

L'école accueille à partir de trois ans.

Effectifs scolaires : 75 élèves pour 2016-2017 sur trois classes (diminution de 6 élèves). La marge est de 10 élèves supplémentaires environ. Il est possible de prévoir une extension à la place du hangar, servant d'abri.

La cantine compte 15 enfants environ.

Le périscolaire est mis en place et une halte garderie à partir de 7h30 jusque 17h30.

LES COLLÈGES PRÈS DE COUCY-LÈS-EPPES

Collège Notre-Dame (Liesse-Notre-Dame) à 7.6 km
 Collège Froehlicher (Sissonne) à 9.4 km
 Collège Charlemagne (Laon) à 9.5 km
 Collège Léopold Sédar Senghor (Corbeny) à 10.7 km
 Collège La Providence (Laon) à 10.7 km
 Collège les Frères le Nain (Laon) à 11.6 km

LES LYCÉES PRÈS DE COUCY-LÈS-EPPES

Lycée Pierre Méchain (Laon) à 10 km
 Section d'enseignement professionnel annexée au lycée Pierre Méchain (Laon) à 10 km
 Lycée La Providence (Laon) à 10.7 km
 Lycée professionnel Julie Daubié (Laon) à 11.6 km
 Lycée Paul Claudel (Laon) à 11.7 km
 Lycée agricole privé Robert Schuman - site de Pouilly (Pouilly-sur-Serre) à 19.4 km

Sport et loisir

- Terrain de sport à l'extérieur de l'espace bâti de la commune (terrain de football) : stade Jacky Havot

Les terrains de jeux : football, volley, tir à l'arc André Ravera...

Assainissement : La station d'épuration, installée, sur la commune, au Nord du bourg est en service depuis 2006, elle est réalisée en roseaux.
Une extension doit pouvoir être prévue.

Réalisation en cours

Requalification paysagère d'une plateforme attenante à la place du Marquis de Saint Vallieren Aire de Jeux



Besoins :

Quelques aménagements pourraient être prévus à court, moyen ou long terme :

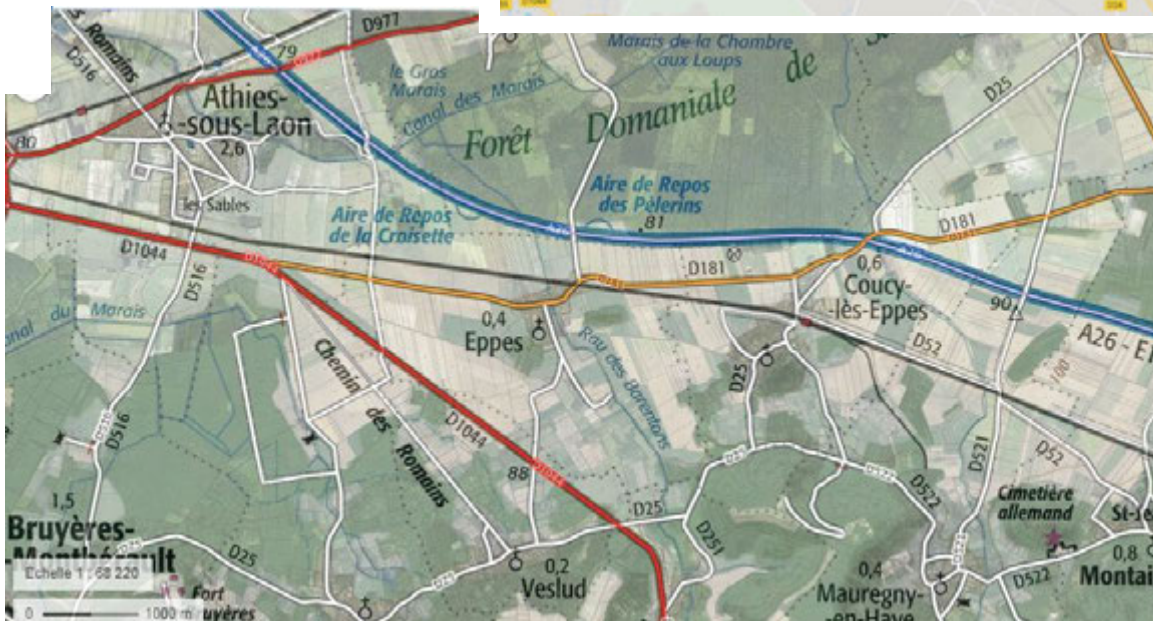
- Le stationnement, à proximité de l'école, manque de cohérence et de structure : un aménagement lisible et sécurisé des places de stationnement serait souhaitable. Un ajout de quelques places supplémentaires pourrait être prévu.
- Aménager des lieux conviviaux, à proximité de l'école permet d'assurer des lieux de rencontre
La municipalité souhaite réaliser un terrain de petit jeu à proximité de l'école.
-> Une réflexion sur les terrains disponibles pour cette réalisation et les outils à mettre en place est à mener
- Les trottoirs sont parfois étroits ou inexistant le long de la rue principale (route départementale), les personnes avec des poussettes sont souvent obligées de se déporter sur la route.
-> Une réflexion pourrait être menée sur le cheminement au sein du bourg.
- Une véritable médiathèque accessible proche de l'école
- Un aménagement végétalisé des extérieurs de la cour de la salle de fêtes – mairie

Vie associative

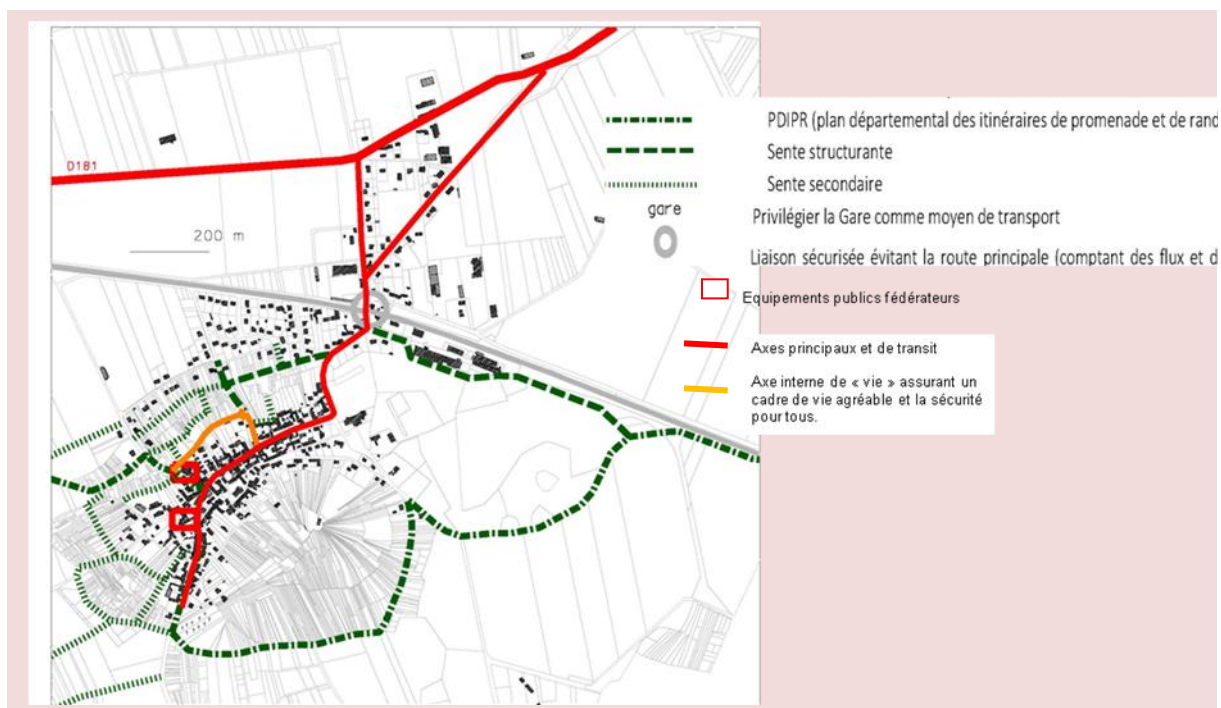
- Foyer rural
- Union sportive de Coucy-les-Eppes
- Sport loisir culture
- Association VTT loisirs
- Archers Club
- Batterie Fanfare
- Anciens combattants
- Les enfants de la Rouillée.

Circulations

Réseau viaire



La commune est reliée à la RD1044 (Laon Reims), par la RD181 (RD1044 – Sissonne). Elle se localise à 3 kilomètres de la route départementale 1044. La RD25 relie la commune à la RD1044 Laon – Reims. La RD52 permet de rejoindre Montaigu.



Transports collectifs

La commune dispose d'une gare (Reims – Laon), ligne régulière.

La commune est desservie par une ligne de transport en commun destinée essentiellement aux scolaires.

Depuis septembre 2017, le Conseil départemental ne gère plus le transport interurbain et le transport scolaire. Cette compétence est transférée à la Région Hauts-de-France et aux intercommunalités qui en ont fait la demande. Pour Coucy-les-Eppes, il s'agit d'une compétence région.

Organisme de transport : RTA

Arrêt de bus : 2 rue principale et rue du Tour du Parc

Présence d'une gare avec plusieurs allers et retours Reims Laon dans la journée (environ 3).

4. L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Un Plan Régional de l'Agriculture Durable (PRAD) fixe les grandes orientations de la politique agricole, agroalimentaire et agro-industrielle de l'État dans la région en tenant compte des spécificités des territoires ainsi que de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le PRAD de la Picardie a été approuvé le 18 février 2013.

La commune de Coucy-les-Eppes appartient à l'aire géographique de l'IGP « Volailles de la Champagne ».

VALEUR VENALE DES TERRES

La commune de COUCY les EPPES fait partie de la plaine du Laonnois avec ses buttes témoins :
 La région naturelle du Laonnois fait partie des terrains sédimentaires du tertiaire. Le sol se couvre de craie blanche sans silex, sur laquelle s'étend souvent une couche de limon jaune qui constitue un sol arable de bonne qualité.
 La région se situe aux confins des plateaux de l'Île de France qui surplombent la plaine crayeuse et la Picardie dont la craie est recouverte de limons.

La valeur vénale des terres en 2007 figure dans le document ci-après.

Valeur vénale moyenne des terres labourables et des prairies naturelles en 2016, pour les terres agricoles d'au moins 70 ares, libres à la vente : Plateau picard , Soissonnais, Marquenterre ... Chiffres publiés en 2017.

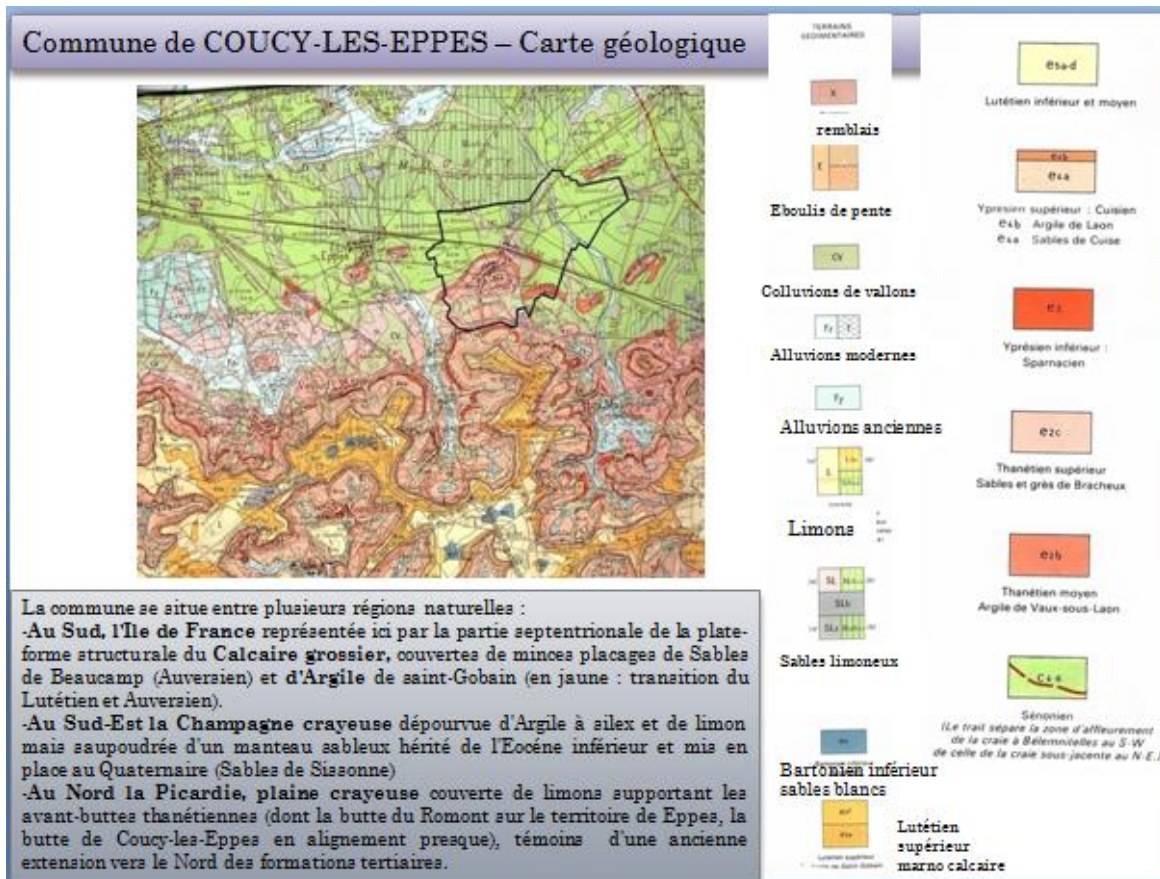
Picardie	Valeur vénale moyenne en euros par hectare		
	Dominante	Minimum ⁽¹⁾	Maximum ⁽²⁾
02 Aisne			
Saint-Quentinois et Laonnois, Champagne	11 380	2 940	23 000
Tardenois et Brie	6 720	4 450	13 000
Soissonnais, Valois	6 820	3 170	24 000
Thiérache	6 770	3 020	12 400
60 Oise			
Plateau picard	7 010	3 150	14 910
Noyonnais, Soissonnais	6 830	1 850	13 490
Valois et Multien	12 460	4 750	19 860
Pays de Bray	7 680	3 250	13 900
Vexin, pays de Thelle, Clermontois	9 000	3 730	25 430
80 Somme			
Santerre	11 270	4 500	18 720
Ponthieu	8 450	2 240	15 000
Vimeu, Marquenterre	8 420	4 000	16 070
Plateau picard	8 890	3 820	17 100

La valeur vénale en euros par hectare dans le Laonnois est en moyenne de 11 380 euros.
 Cependant cette information ne tient pas compte des écarts types.

APTITUDE PHYSIQUES DES SOLS A L'AGRICULTURE

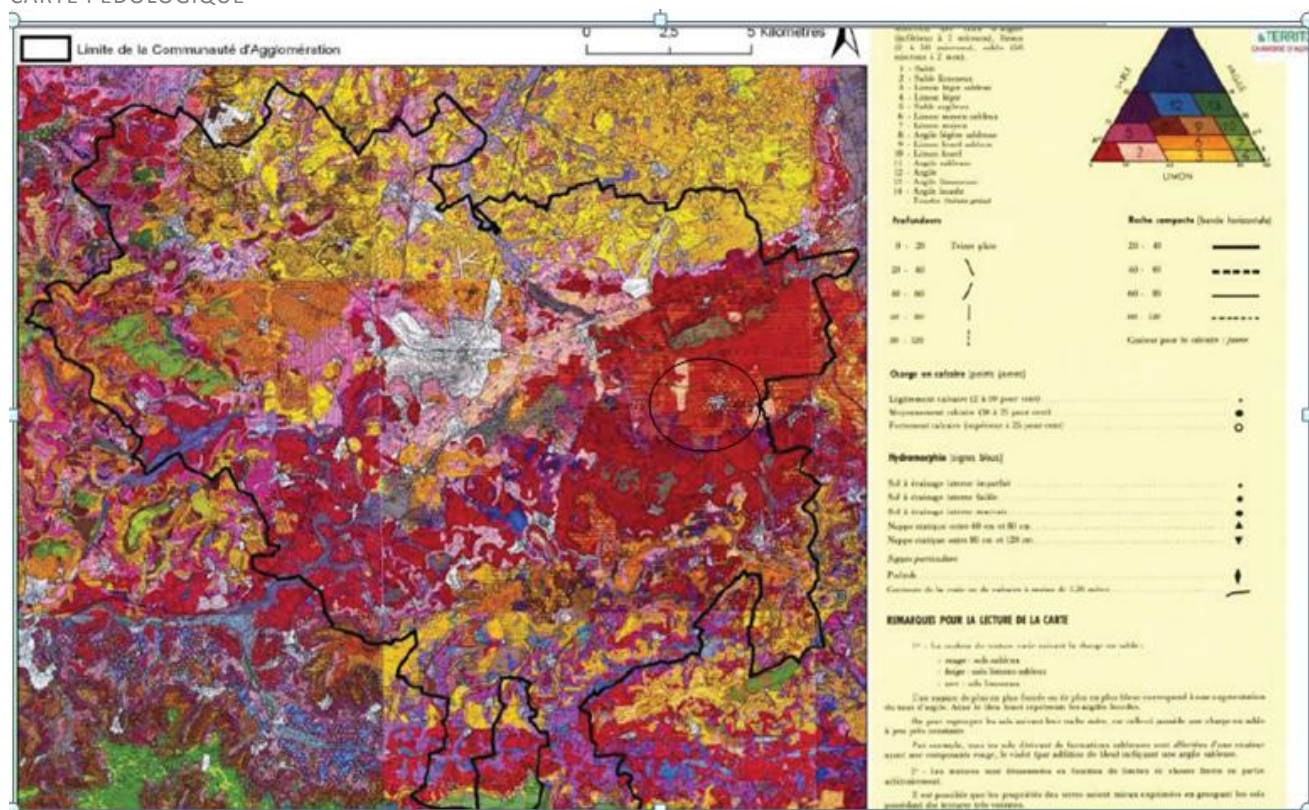
Le modèle d'aptitude physique à l'agriculture des sols de l'AISNE : caractères permanents du sol ont été évalués à partir des données pédologiques : la texture de surface, l'hydromorphie (intensité de la stagnation en eau), la profondeur exploitable par les racines, la réserve utile en eau, la charge en éléments grossiers, l'ambiance physico-chimique du sol.

FORMATIONS GEOLOGIQUES



Une grande partie des sous sols est composé de craie en dehors des buttes témoins et du contrefort de la cuesta tertiaire (sud de la commune) : colluvions, alluvions, lié au ruissellement. La craie est plus favorable à la culture. Les sous-sols argileux et sables et grès de Bracheux, sont sur les coteaux, espaces talutés et buttes témoins et sont, en général, végétalisés (partie rose à rouge) Les ruissellements du coteau et buttes sont sensibles et entraînent des alluvions et colluvions avec un sol plus ou moins humide plutôt occupé par des boisements typiques ou des pâtures.

CARTE PEDOLOGIQUE



Le secteur sud de la commune Coucy-les-Eppes et Samoussy Source : SCOT, carte des sols de l'Aisne, chambre d'agriculture.

Ce secteur est composé de sol sableux et faiblement sablo-limoneux, peu à moyennement profond et peu à moyennement calcaire sur craie. La texture sableuse est présente de 0 à 20 cm suivi d'un substrat de craie entre 20 et 80 cm de profondeur.

Les sols sableux sont très perméables à l'eau et à l'air. Ce type de sol est facile à travailler. Il se draine naturellement grâce à sa texture poreuse. Il ne s'engorge jamais et se réchauffe facilement. Mais il retient peu l'eau et peu les éléments nutritifs. Dépourvu de matière organique, il est facilement lessivé lors de l'arrosage ou des pluies. Il doit donc être fréquemment amendé pour rester fertile.

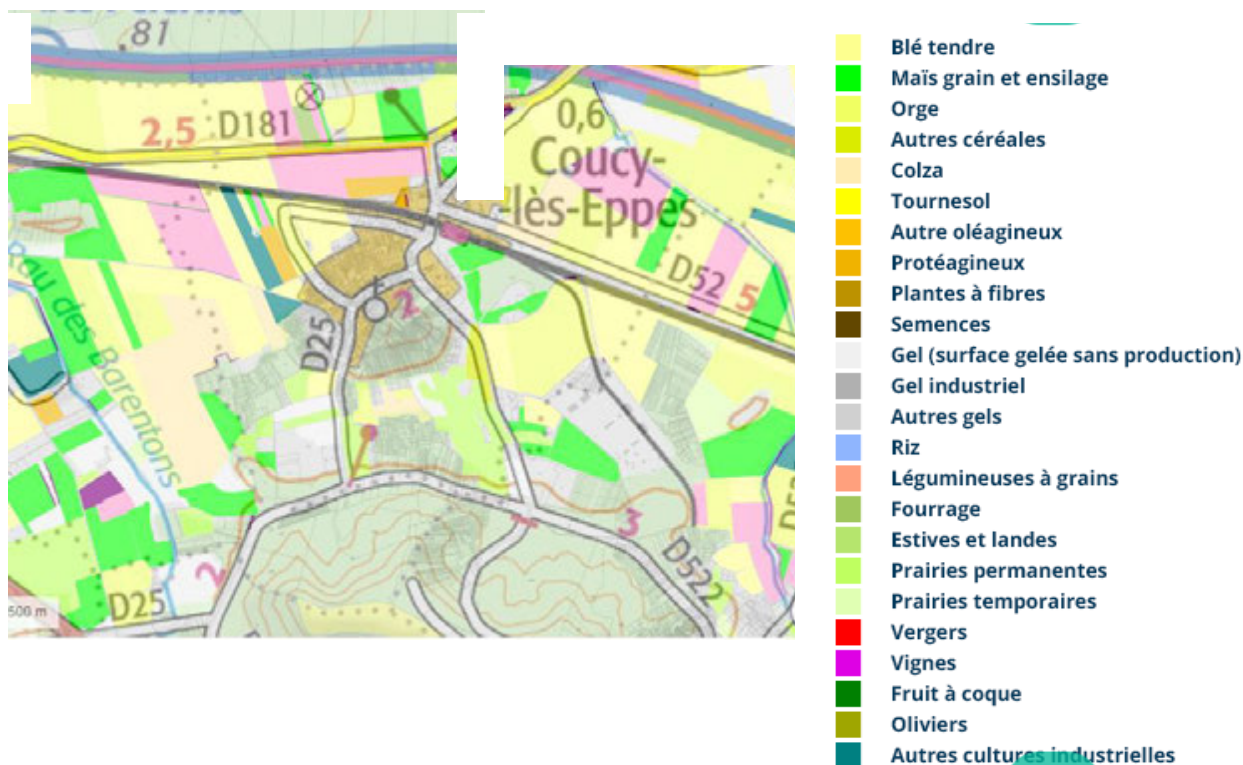
La partie sur de la craie est plutôt de valeur agronomique intéressante, sur les buttes et la cuesta tertiaire, sur les pentes et pied, il s'agit d'un horizon d'accumulation de sol lessivé, souvent tronqué, en mélange avec un horizon peu épais de décarbonatation de la craie.

Sur les alluvions, les sols sont peu évolués d'apport à pseudogley ou sol hydromorphe plus ou moins humifère.

COUVERT AGRICOLE

L'activité agricole dominante qui caractérise ces communes du Laonnois est la production de grandes cultures et de betteraves. Des productions spécialisées (légumes) sont également présentes.

REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE 2016 (GEOPORTAIL)



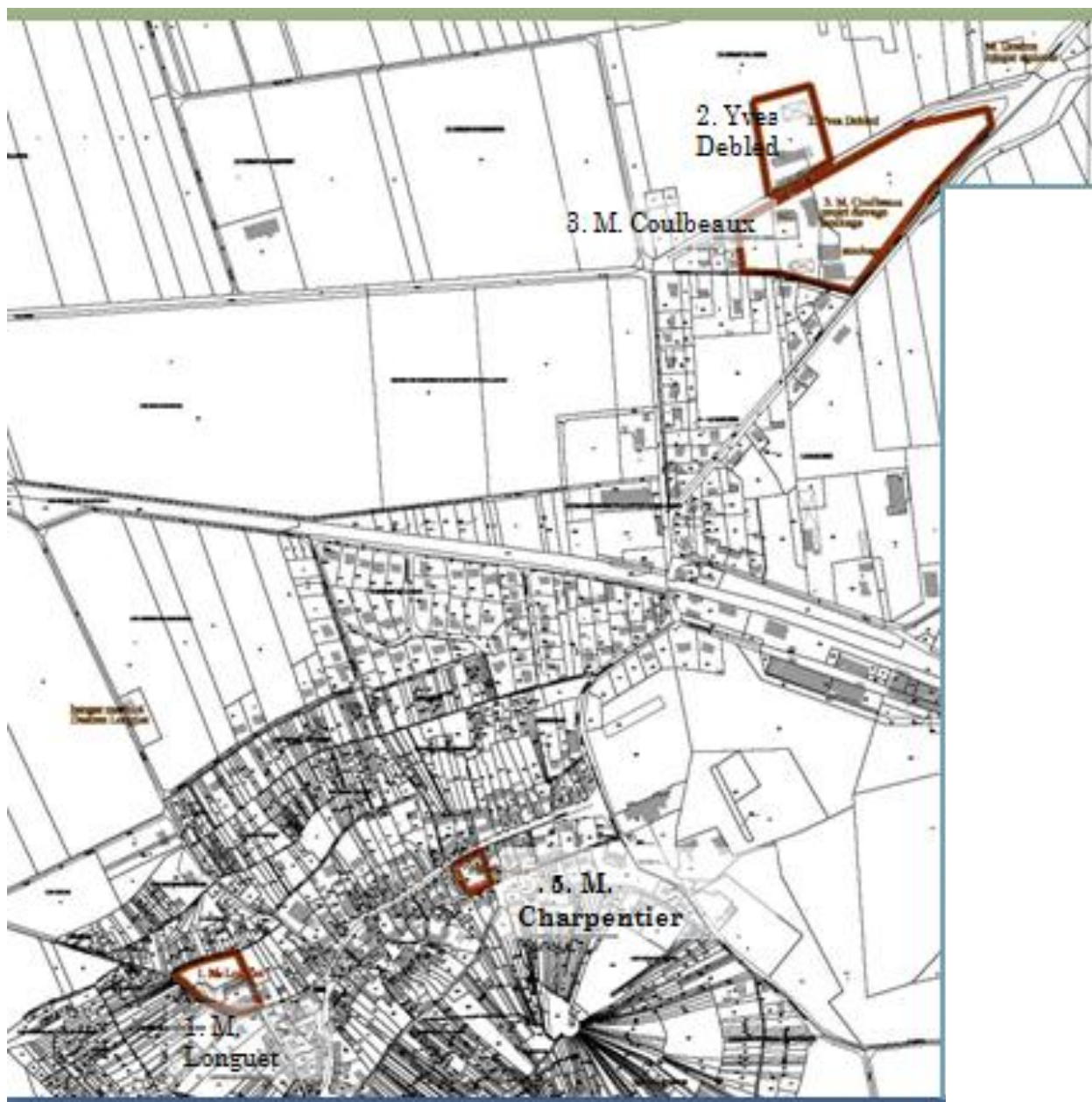
RECENSEMENT GÉNÉRAL AGRICOLE

Le recensement général agricole (RGA) est prescrit par une recommandation de la FAO qui prévoit sa réalisation chaque décennie et au niveau communautaire par le règlement n°1467/96 du Conseil du 17 décembre 1996. En France, le dernier RGA a eu lieu en 2010. Cette opération de grande ampleur répond aux besoins nombreux d'informations à des niveaux géographiques fins : Commune, Canton, Région agricole. Le recensement consiste en une enquête auprès de chaque exploitant agricole portant sur les caractéristiques de l'exploitation agricole, superficies, cheptel, matériel, sur son environnement économique, sur l'activité exercée sur ces unités et sur la population vivant ou travaillant sur l'exploitation agricole.

CONCERTATION AVEC LE MONDE AGRICOLE

Les agriculteurs cultivant des terres sur la commune de COUCY-LES-EPPES ont été invités à remplir un questionnaire et à localiser les terres qu'ils cultivent et les voies d'accès sur un plan.

La commune appartient à l'aire géographique de IIGP « Volailles de la Champagne ».



1. Monsieur Benoit Longuet et Monsieur Pascal Detrez - SCEA de la croix de Bois

Exploitation : culture et jachère, absence d'élevage

L'activité sera reprise prochainement par la famille.

Projets :

Le report en entrée de village de l'ensemble de son activité (à prévoir)

Occupations : terres et jachères

Il souhaite prévoir des ventes directes à la ferme

2. Monsieur Debled Yves

EARL DB - VDL

Culture, absence d'élevage.

3. Monsieur Fabien Coulbeaux

Parfondru et Coucy, il dispose de bâtiments d'élevage.

Il s'agit de bovins et de vaches allaitantes une centaine de mères et engraissement.

Projet : tout regrouper sur Coucy-les-Eppes en bâtiments d'élevage en entrée de village.

Il précise qu'il dépend du règlement sanitaire départemental (le périmètre de protection est de 50 m)

Le zonage devra tenir compte des projets.

4.M. Debled Remi

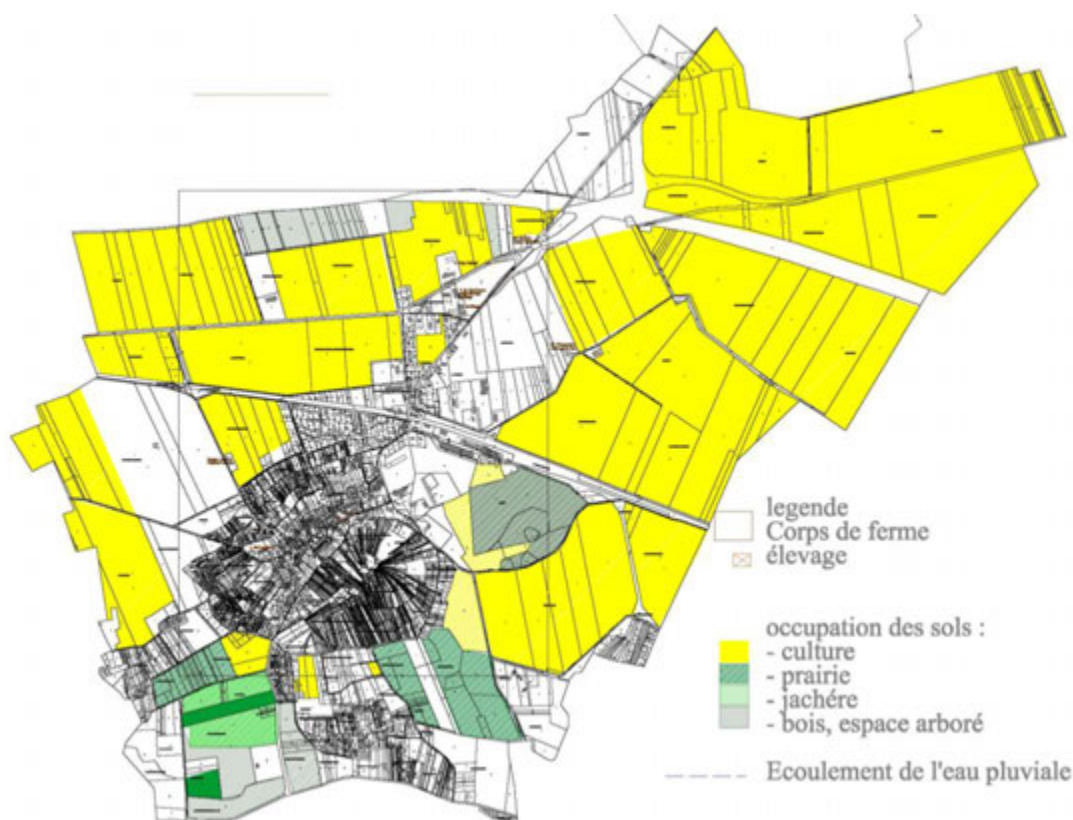
Installation forestière et activité agricole

Il s'agit d'une maison individuelle.

5. Monsieur Charpentier.

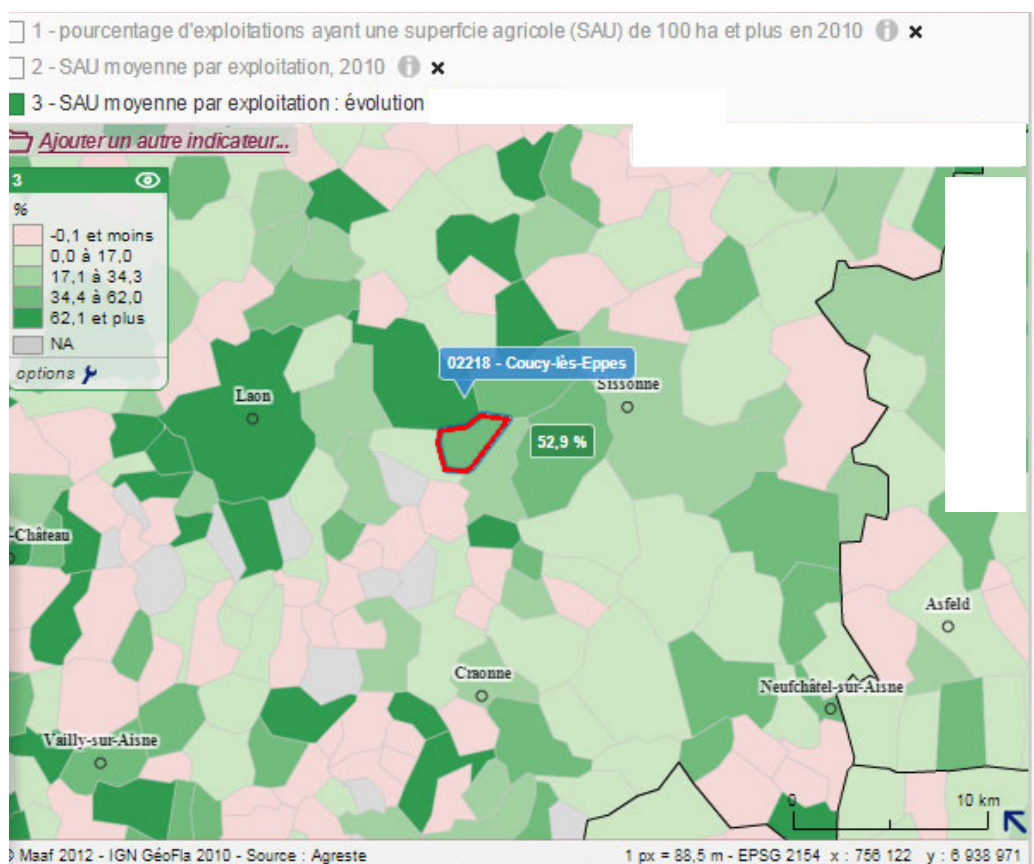
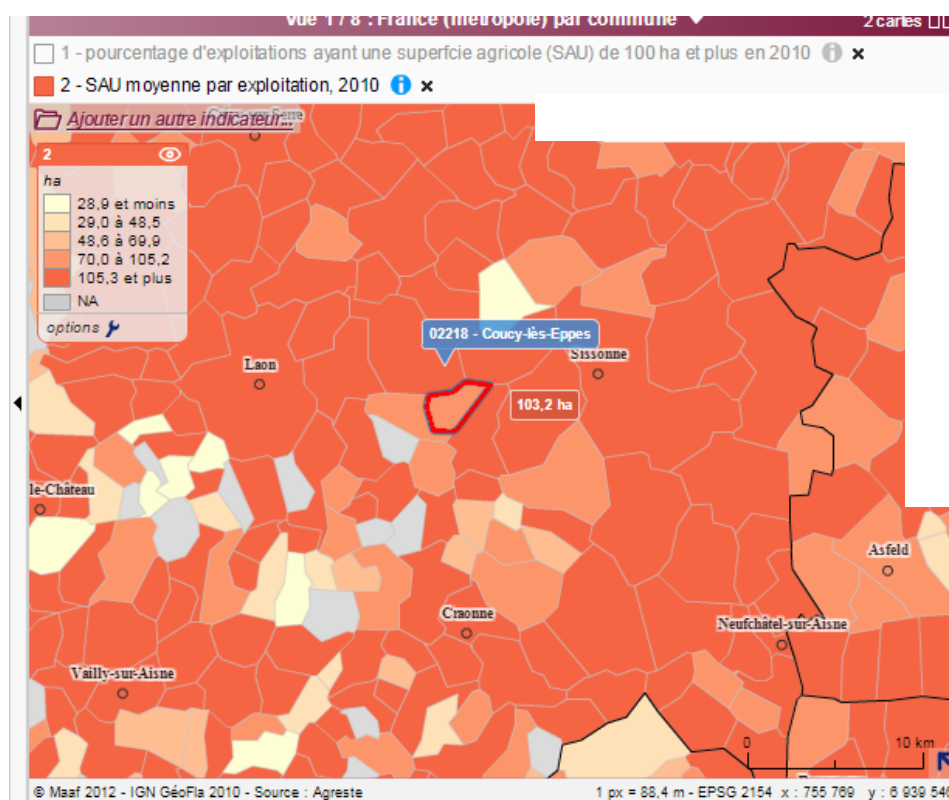
Il dispose de quelques vaches en règlement sanitaire départemental et cultive. Cependant son activité d'élevage devrait être arrêtée très prochainement.

CARTE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ISSUE DE L'ENQUETE MENEES
AUPRES DES AGRICULTEURS



Les terres exploitées par exploitant sont souhaitées confidentielles. Elles ne seront donc pas précisées dans le rapport. La traduction de l'enquête agricole, sur ce point, étant uniquement possible en occupation des sols et non par exploitants.

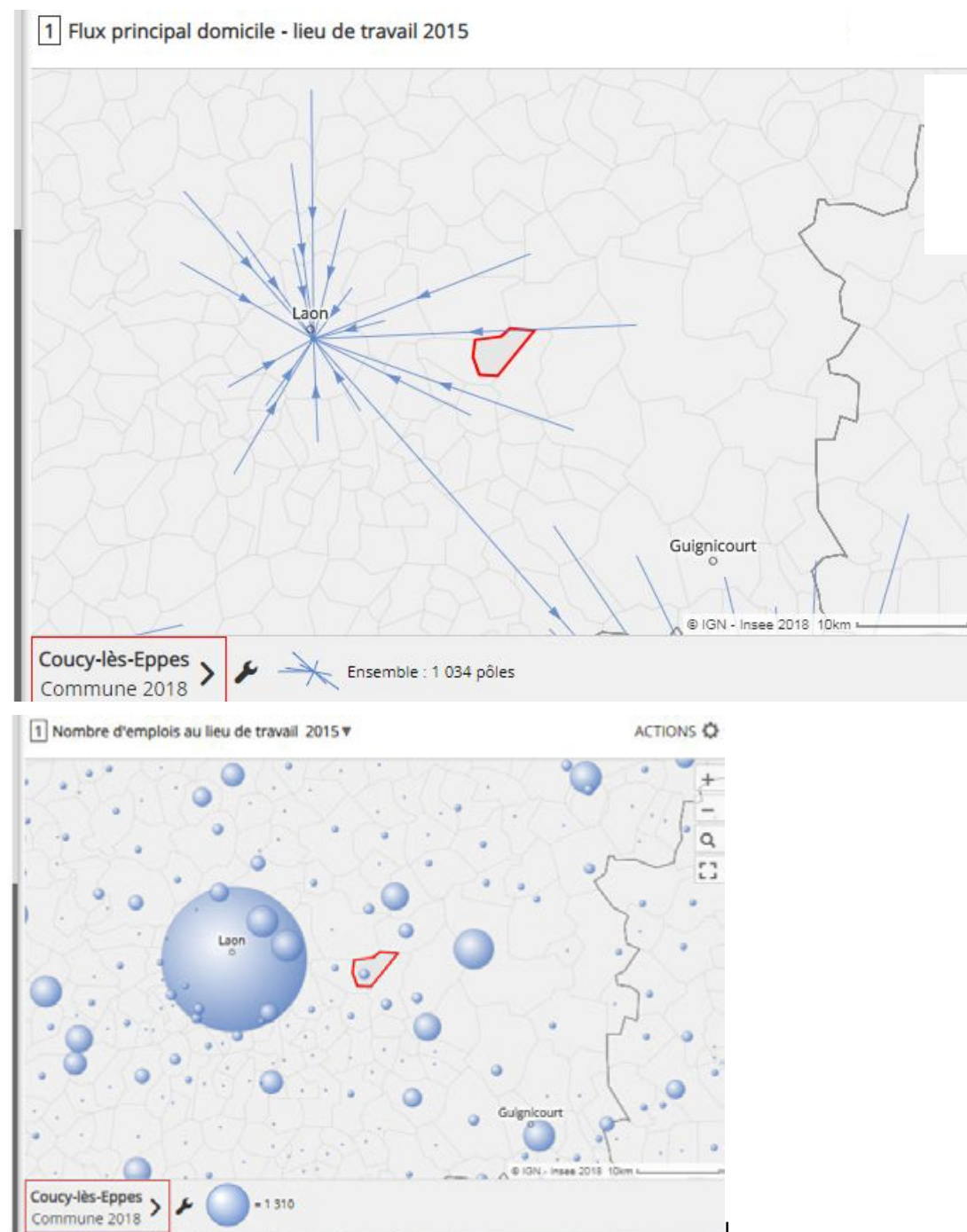
Les données agreste permettent de prendre en compte une moyenne de surface cultivée :



Les exploitations de la commune connaissent une augmentation de leur SAU moyenne entre 2000 et 2010.

5. LES DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS ET STATIONNEMENTS

5.1 LES MIGRATIONS ALTERNANTES (DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL)



L'INSEE recense 123 emplois à Coucy-les-Eppes en 2015.

Les migrations alternantes principales révèlent l'importance de la zone d'emploi de Laon, de Laon puis secondairement de Sissonne.

Emploi et activité

	2015	2010
Nombre d'emplois dans la zone	123	109
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	262	244
Indicateur de concentration d'emploi	46,8	44,8
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	62,8	56,6

- *L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.*
- *Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.*

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

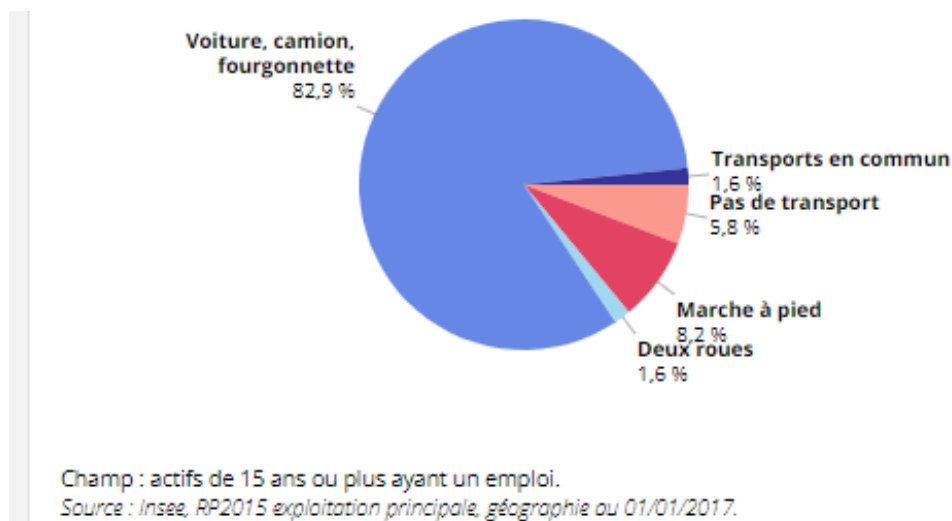
	2015	%	2010	%
Ensemble	262	100	244	100
Travaillent :				
dans la commune de résidence	55	21,0	52	21,3
dans une commune autre que la commune de résidence	207	79,0	192	78,7

- *Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.*

21% des actifs résidant à Coucy-les-Eppes, y travaillent également.

Concernant la zone d'emploi, il s'agit de la zone d'emploi du Laonnois.

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2015 (source : insee)



82.9% des actifs utilisent leur voiture pour se rendre au travail. 5.8% sans moyen de transport, 8.2% en marche à pied et 1.6% en deux roues.

Il faut souligner la présence d'une gare à Coucy-les-Eppes, Reims-Laon. Cependant le transport en commun reste faible et représente 1.6% des transports en commun.

4.1.2 Autres déplacements

La commune de COUCY-LES-EPPES est située à 10 km de Laon. Laon dispose d'un grand nombre d'équipements (santé, scolaire, éducatif, culturel, administratif, espace aquatique, patinoire....)

5.2. LE RÉSEAU DE CIRCULATION

5.2.1 Réseau routier

Le territoire communal de COUCY-LES-EPPES est traversé par la RD 181, classée en 3^{ème} catégorie (route assurant des liaisons inter-cantoniales, desservant des pôles économiques de faible importance).

Ce même territoire regroupe également d'autres routes départementales :

La commune est reliée à la RD1044 (Laon Reims), par la RD181 (RD1044 – Sissonne). Elle se localise à 3 kilomètres de la route départementale 1044. La RD25 relie la commune à la RD1044 Laon –Reims. LA RD52 permet de rejoindre Montaigu.





Plusieurs autres routes départementales se trouvent à proximité : La RD1044 (Laon – Reims) à quelques kilomètres reste la plus empruntée.

Classement des infrastructures de transports terrestres et isolement acoustique

Source : arrêté modificatif de 2016 portant sur le classement des infrastructures de transports terrestres et l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit sur le réseau routier (Préfecture de l'Aisne).

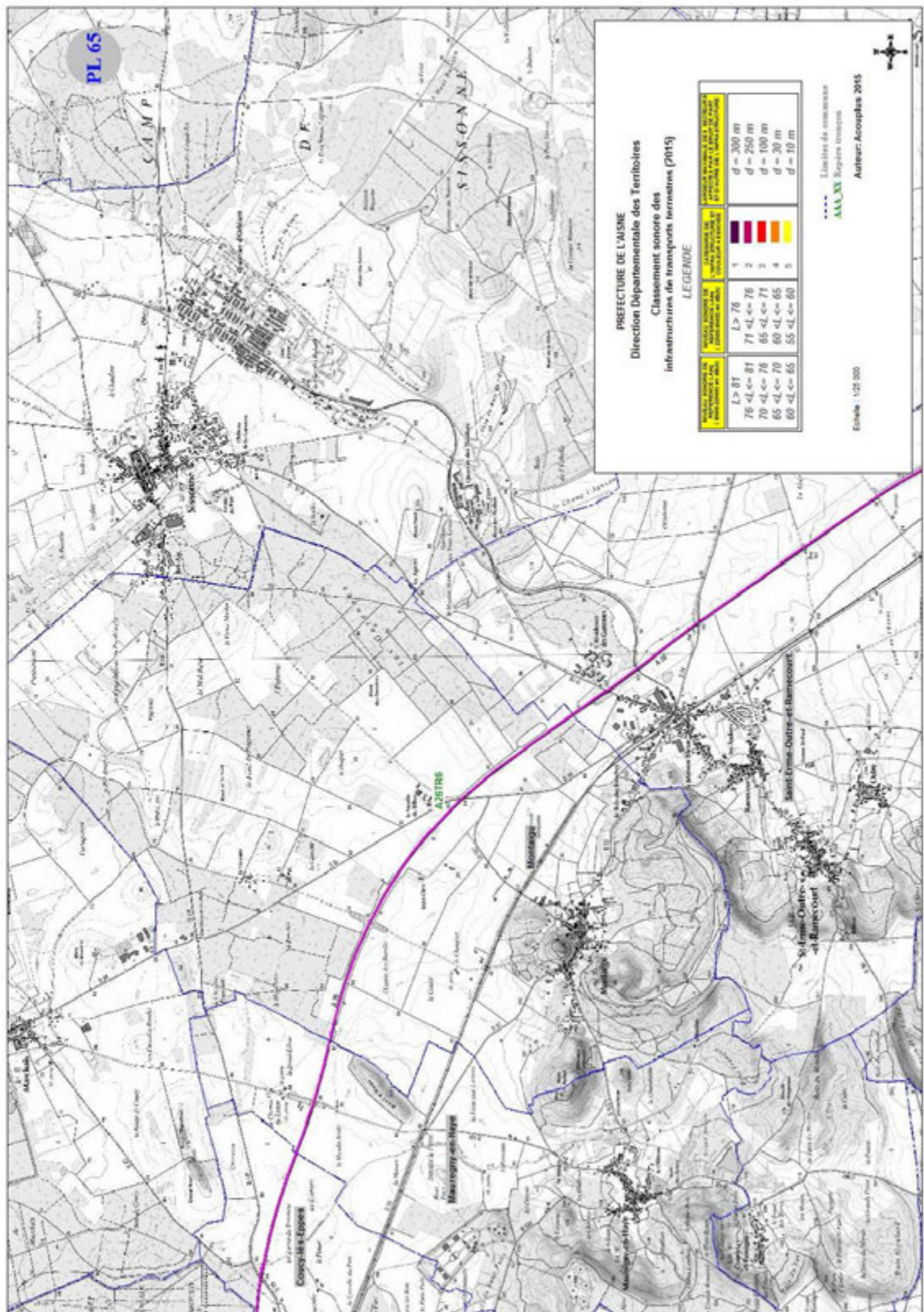
- ARTICLE 3 : Caractéristiques du classement

La catégorie des infrastructures de transports terrestres classées est définie comme suit :

Niveau sonore de référence $L_{Aeq}(6\text{ h} - 22\text{ h})$ en dB(A)	Niveau sonore de référence $L_{Aeq}(22\text{ h} - 6\text{ h})$ en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure (arrêté du 30/05/1996 modifié)	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
$L > 81$	$L > 76$	1	$d = 300\text{ m}$
$76 < L \leq 81$	$71 < L \leq 76$	2	$d = 250\text{ m}$
$70 < L \leq 76$	$65 < L \leq 71$	3	$d = 100\text{ m}$
$65 < L \leq 70$	$60 < L \leq 65$	4	$d = 30\text{ m}$
$60 < L \leq 65$	$55 < L \leq 60$	5	$d = 10\text{ m}$

Les tableaux joints en annexe 1 et 2, recensent sur chaque commune citée aux articles 2.1 et 2.2, pour chacun des tronçons d'infrastructures mentionnés :

- le classement des voies en 5 catégories selon leurs niveaux sonores (1)
- la largeur des secteurs (2) affectés par le bruit de part et d'autre des tronçons classés.



5.2.2 Liaisons douces

Le schéma départemental « véloroutes et voies vertes » a été adopté par l'assemblée départementale le 28 novembre 2011.

Ce schéma s'inscrit dans les schémas, européen, national et régional. Celui-ci s'adresse aux usagers de tout âge qui pratiquent le vélo et également à d'autres utilisateurs, piétons, rollers, personne à mobilité réduite, utilisateurs qui ont d'autres attentes comme la découverte.

Le département est concerné par trois axes majeurs :

- L'itinéraire européen E3 qui traverse l'Aisne, (Chauny, La Fere, Origny-Sainte-Benoite, Guise et Hirson)
- L'axe national 16 qui passe par Tergnier, Coucy, Pinon, Monampteuil, Chamouille, Vauclair, et Berri-au-Bac
- L'axe nationale 15 qui longe la Marne dans le sud de l'Aisne en passant par Château-Thierry

Un axe département, véloroute d'environ 57 km (Guise, Saint-Richaumont, et Laon) s'inscrit dans les projets d'aménagement du schéma.

Un maillage complémentaire amplifiera l'attractivité du département et pourra être développé autour notamment d'itinéraires d'intérêt local.

LE PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE (PDIPR)

Le département est compétent pour établir le PDIPR ayant vocation à préserver les chemins ruraux, la continuité des itinéraires et ainsi à favoriser la découverte de sites naturels et de paysages ruraux en développant la pratique de randonnée.

Le plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) a été approuvé par le Conseil Général le 22 novembre 1994.

Le PDIPR, opposable aux tiers, présente une double finalité.

D'une part, les sentiers inscrits au PDIPR sont protégés juridiquement dans la mesure où ils ne peuvent être supprimés ou aliénés sans création d'un itinéraire de substitution. A cette protection formelle s'ajoute le renforcement implicite des pouvoirs de police des maires, notamment en matière de circulation des véhicules motorisés qui dégradent les chemins.

D'autre part, il a pour vocation à être le fil conducteur sur lequel le Département et les acteurs locaux peuvent greffer une politique globale de valorisation et de gestion de l'espace.

La commune a d'ailleurs inscrit au PDIPR un certain nombre de chemins.

Il est nécessaire que ces cheminements soient pris en compte dans les documents du PLU.

La commune a d'ailleurs inscrit au PDIPR un certain nombre de chemins par délibération du conseil municipal du 21 avril 1987.

COMMUNE de COUCY-LES-EPPES

(Délibération du Conseil Municipal, le 21 Avril 1987)

- CHEMIN RURAL D'EPPES A COUCY-LES-EPPES
- CHEMIN RURAL dit VOYEU DU TROU LAPIN
- CHEMIN RURAL dit DU PARC



5.3 LES TRANSPORTS

BUS

Confère information ci-dessus sur le bus et les transports scolaires.

Présence d'une gare reliant la commune a Laon et à Reims trois fois par jour environ.

TRAINS

Une gare SNCF est située sur le territoire de Coucy-les-Eppes et dessert Laon – Reims (3 km), une autre gare est celle de Laon à environ une dizaine de kilomètres de la commune.

Il est ainsi possible de rejoindre :

- Paris
- Reims
- Saint Quentin

Bornes électroniques

Des bornes se localisent à Sissonne (parking de l'espace culturel du parc, route de Laon) et à Laon, notamment dans les centres commerciaux.

5.4 LE STATIONNEMENT

Les stationnements publics :

En dehors des trottoirs de la rue principale et des rues des quartiers plus récents, les ruelles entraînent des soucis de stationnement, mais ce constat est à relativiser car il s'agit d'un bourg rural avec essentiellement des garages et parkings au sein de la propriété.

Les places de stationnement :

La place de la mairie et de la salle polyvalente, parfois le parking est insuffisant selon les besoins. Il existe 8 places de stationnement.

Ecole : une 10 aine de places, mais espace confus, le parking n'est pas matérialisé et les places le long de la rue semblent manquer aux heures de sorties des écoles.

Gare : environ 5 places de stationnement, occupées ponctuellement selon les arrivées des trains ou départs.

Le cimetière : 5 places de stationnement.

Terrain de jeux : 15 places.

Il n'existe pas de places spécifiques réalisées pour le stationnement des vélos.

